

[Présentation](#)[Déroulement](#)[Documents de présentation](#)[Les observations](#)[Déposer une observation](#)

## Les observations

### Observation n°107 (Web)

 Anonyme

 Déposée le 20 novembre 2020 à 07 h32

Rénover et repenser le télésiège des Chaudannes, oui. Aménager une liaison entre Karellis et Albiez, NON !! Nous avons l'expérience suffisante pour savoir que le projet de liaison Karellis-Albiez ne prend pas le sens de l'histoire, et est voué à l'échec. Échec économique : les amoureux de montagne ne recherchent plus le "tout-skiable" mais à retrouver le contact avec une nature préservée, les retombées ne seront pas à la hauteur, et ce projet peut même se révéler contreproductif. Échec environnemental : jusqu'à quand l'homme continuera à détruire les merveilles éternelles qui l'entourent pour de mauvaises raisons "court-termistes" ? Préservons-les au contraire ! Cette superbe montagne ne mérite pas qu'on la maltraite, mais qu'on la protège ! Les générations futures nous remercieront.

[Replier](#)

### Observation n°106 (Web)

 Par Rémi Brunet

 Déposée le 19 novembre 2020 à 22 h51

Je soutiens totalement l'analyse faite par l'association vivre et agir en maurienne. (cf document associé)

Pourquoi ne pas changer l'équipement si c'est absolument nécessaire, mais en aucun cas en profiter pour l'extension du domaine skiable, et encore pour moins établir une liaison avec Albiez.

Les Karellis restent une station abordable financièrement, peut être la moins chère de la région, c'est pour beaucoup ce qui fait son succès, notamment au niveau local. S'agrandir pour nous vendre du ski plus cher finira par faire fuir les habitants de la vallée au profit d'une clientèle de plus en plus lointaine et fortunée. Cette station fidélise des clients du canton de La Chambre ou de celui de St Michel de Maurienne grâce à ses tarifs et la qualité tout à fait correcte de son domaine skiable.

Non aux rêves d'agrandissement, à cette époque où le massacre environnemental est connu de tous, donnons l'exemple, ne reproduisons pas les erreurs des autres.

#### Document joint

 Document n°1

[Replier](#)

### Observation n°105 (Web)

 Anonyme

 Déposée le 19 novembre 2020 à 22 h43

Bonjour,

Je travaille aux Karellis depuis de nombreuses années (en saison estivale ou hivernale). Je connais donc très bien la station, ainsi que la commune qui est bien plus vaste.

J'aurai du mal à juger si le remplacement du TS des Chaudannes est réellement indispensable du point de vue de la technique/sécurité ou s'il s'agit du sempiternel refrain de la course à l'équipement.

Mais ce dont je suis certain c'est que coincées entre la certitude du dérèglement climatique+réchauffement global (enneigement de plus en plus aléatoire) et les incertitudes de la fréquentation touristique (suite à des confinements et mesures de fermetures administratives) les stations de montagne comme les Karellis ont plutôt intérêt à investir leur argent dans une réelle diversification des activités proposées et, ce, aux 4 saisons.

Et pour finir, si ce TS doit vraiment être remplacé, on n'est pas obligé de "détruire" la pointe des Chaudannes pour ça. La condition de l'opération doit être de ne pas toucher aux secteurs les plus fragiles et que le chantier soit exemplaire, avec le minimum d'impact négatif sur la biodiversité, la ressource en eau et les paysages.

[Replier](#)

### Observation n°104 (Web)

 Anonyme

 Déposée le 19 novembre 2020 à 21 h44

Le changement du télésiège des chaudannes ne nécessite pas forcément la démolition de la montagne! Je dispose d'une résidence secondaire sur la commune de Montricher-Albanne et suis opposée au projet d'aménagement de l'arrivée du nouveau télésiège s'il vient détruire la montagne.

[Replier](#)

### Observation n°103 (Web)

 Par Laurence Rostaing

 Déposée le 19 novembre 2020 à 21 h10

Je suis pour le changement du télésiège des Chaudannes sur la station des Karellis. Ce projet me semble nécessaire. Je fais confiance à la municipalité de Montricher Albanne pour le respect de l'environnement.

[Replier](#)

### Observation n°102 (Web)

 Par Rachel et Fabrice DONAZZOLO

 Déposée le 19 novembre 2020 à 20 h47

En tant que travailleurs sur la station des Karellis , je souhaite l'aboutissement de ce projet: l'arrivée du télésiège 20 mètres plus haut que l'actuel ,est un plus pour la station des Karellis.

Un magnifique point de vue panoramique à 360 degrés.

[Lire plus](#)

### Observation n°101 (Web)

 Par bernard tetaz

 Déposée le 19 novembre 2020 à 20 h29

L'enquête publique réalisée à l'occasion du remplacement du télésiège des CHAUDANNES a fait l'objet d'un avis publié et affiché à la mairie ainsi que dans le voisinage de l'installation projetée, quinze jours avant l'ouverture de l'enquête publique, de manière à assurer une bonne information du public.

Selon l'article R. 512-15 du code de l'environnement l'avis d'enquête concernant ce projet devait notamment préciser la nature de l'installation projetée, ainsi que l'emplacement sur lequel elle doit être réalisée,

Or en l'espèce, l'avis précise seulement que l'enquête porte sur le projet de remplacement du télésiège des CHAUDANNES.

Le caractère incomplet de l'avis au public a pu faire obstacle à ce que l'ensemble des personnes intéressées puissent faire valoir leurs observations ;

Cette irrégularité de la procédure d'enquête publique est de nature à entacher l'arrêté contesté d'illégalité

#### Document joint

 Document n°1

[Replier](#)

### Observation n°100 (Web)

 Anonyme

 Déposée le 19 novembre 2020 à 19 h41

Le remplacement du télésiège des Chaudannes est devenu une nécessité pour la survie de la station des Karellis. Cette petite station familiale doit pouvoir répondre à la demande touristique pour pouvoir vivre économiquement et tenter de rivaliser face aux stations savoyardes aux domaines hors normes. Cet

[Lire plus](#)

### Observation n°99 (Web)

 Anonyme

 Déposée le 19 novembre 2020 à 18 h14

Une enquête publique n'est pas un référendum, oui ou non au projet proposé, c'est pour recueillir un maximum d'avis et d'observations. Je suis pour le remplacement du TSF mais CONTRE ce projet qui va impacter le paysage et l'écosystème. La fuite en avant du toujours plus de km de pistes est révolue.

[Lire plus](#)

### Observation n°98 (Web)

 Par GILLES DUPONT

 Déposée le 19 novembre 2020 à 18 h13

Beau projet qui apportera de la modernité au domaine, belle étude, un budget non négligeable qui en vaut la peine.

[1](#) [2](#) [...](#) [11](#) [>>](#)

Apportez votre contribution à cette enquête publique :

[Déposer une observation](#)

#### A propos

Ceci est la version dématérialisée du ou des registre(s) de l'enquête publique "LES KARELLIS : remplacement du télésiège des Chaudannes sur la station".

Retrouvez tous les registres dématérialisés d'enquête publique du département n°73 - Savoie

#### Plan du site

- [Présentation](#)
- [Déroulement](#)
- [Documents de présentation](#)
- [Les observations](#)
- [Déposer une observation](#)

#### Siège de l'enquête publique

MAIRIE DE MONTRICHER-ALBANNE

 Adresse  
161 rue de la Mairie  
Le Bochet  
73870 MONTRICHER-ALBANNE

 Voir les horaires d'ouverture

#### Commissaire enquêteur(rice)

Madame Nathalie GRYSZPAN

 Adresse  
Mairie de Montricher-Albanne  
161 rue de la Mairie  
Le Bochet  
73870 MONTRICHER-ALBANNE  
avec mention "Enquête publique - Remplacement du télésiège des Chaudannes"

[Présentation](#)[Déroulement](#)[Documents de présentation](#)[Les observations](#)[Déposer une observation](#)

## Les observations

### Observation n°116 (Web)

👤 Anonyme

🕒 Déposée le 20 novembre 2020 à 13 h10

Je n'ai rien à dire contre le renouvellement de ce télésiège mais je trouve inadmissible qu'on dynamite le sommet de la montagne. De quel droit ? Oui au nouveau télésiège, non au dynamitage de la pointe des Chaudannes.

[Replier](#)

#### Apportez votre contribution

Déposer un avis sur le registre dématérialisé de cette enquête publique est simple, sécurisé et si vous le souhaitez anonyme.

Il vous reste **encore 3 jours**.

[Déposer une observation](#)

### Observation n°115 (Web)

👤 Par Serge BONNEAU

🕒 Déposée le 20 novembre 2020 à 12 h13

Bonjour,

J'ai travaillé de nombreuses années dans les remontées mécaniques, aux Karellis. Je connais bien cet univers. Les skieurs apprécient la dimension familiale de la station, ses paysages encore préservés et son domaine où il y a encore des espaces vierges de remontées mécaniques. Je trouve absurde et préjudiciable de vouloir ressembler à toutes les grandes stations. Alors que l'atout principal des Karellis est un domaine skiable convivial et typique d'une petite station de montagne. Et non pas une usine à ski déshumanisée ! Il faut préserver la qualité du paysage. Je m'oppose à ce projet qui consiste à raser le sommet d'une montagne pour faire un appareil lourd. Il y a des solutions plus simples et raisonnables pour changer l'appareil. De plus, il est à craindre que la véritable motivation de ce projet soit la liaison avec Albiez qui va impacter grandement les 2 versants. Les remblais vont détruire toute une faune et une flore jusque là préservée. Pour un intérêt économique illusoire. Les remontées ne devraient plus investir sur de nouvelles infrastructures vu l'incertitude économique actuelle. Merci de veiller à la préservation de notre patrimoine naturel commun.

Bien cordialement,

[Replier](#)

#### Partagez sur les réseaux sociaux

l'adresse de ce registre numérique.

#### 📅 Prochaines permanences

➤ **Lundi 23 novembre 2020**  
Mairie de Montricher-Albanne, 8h00 - 11h00

➤ **Lundi 23 novembre 2020**  
Mairie d'Albiez-Montrond, 13h30 - 16h30

[Voir tout le calendrier](#)

### Observation n°114 (Web)

👤 Par Marie-Pierre OTTENIO

🕒 Déposée le 20 novembre 2020 à 11 h49

Bonjour,

Je suis tout à fait opposée à ce projet destructeur. Des solutions plus raisonnables, moins dommageables pour l'environnement et moins couteuses sont possibles pour remplacer cet équipement. Ce projet (qui revient à décapiter une montagne !) a un impact énorme sur un écosystème fragile. Il est tout à fait irrespectueux de la faune et de la flore et ruine un paysage remarquable. De plus, vu la situation actuelle (crise économique majeure) il est urgent de faire une pause pour analyser la situation. Stopper la fuite en avant. Privilégier la recherche de solutions respectueuse pour un avenir serein. Je vous remercie de mettre un stop à ce projet désastreux.

Bien respectueusement,

[Replier](#)

### Observation n°113 (Web)

👤 Par Sylvain Marlot

🕒 Déposée le 20 novembre 2020 à 11 h47

Bonjour,

Je skie aux Karellis depuis plus de 30 ans et moderniser les Chaudannes est indispensable à condition qu'on essaie de le faire en impactant un minimum la nature.

Rogner les sommets est-il indispensable ? Ne peut-on pas intégrer davantage la gare Amont au relief existant ?

Trouver un compromis qui apporte des garanties serait idéal mais il faut savoir faire des concessions pour faire avancer les choses.

[Replier](#)

### Observation n°112 (Web)

👤 Par Clément Schrepfer

🕒 Déposée le 20 novembre 2020 à 11 h42

Autant le développement et le renouvellement du parc de télésièges sont des travaux louables pour la qualité, la sécurité et l'expansion des domaines skiables de loisirs, autant rien ne peut justifier la destruction et la dénaturation du milieu naturel sur lequel nous sommes tous dépendant.

C'est autant valable en Amazonie qu'en Maurienne.

À titre personnel, et pour avoir vu Albiez évoluer depuis plus de 30 ans, je ne peux pas cautionner qu'un projet de télésiège soit l'origine de la destruction d'un de ses sommets.

Car, tout simplement, on ne casse pas la branche sur laquelle on souhaite y installer notre balançoire. L'Homme, dans sa grande sagesse, se doit de respecter son environnement et de s'y adapter, sans lui nuir.

Voilà mon observation, qui je l'espère pourra peser en faveur de la raison et du bon sens.

[Replier](#)

### Observation n°111 (Courrier)

👤 Par Association La Harde

🕒 Déposée le 20 novembre 2020 à 10 h57

En annexe du courrier sont listées l'ensemble des pièces déposées en version papier en Mairie. Au vu ou nombre Important des annexes ou courrier. Madame le Commissaire Enquêteur préconise que celles-ci soient déposées uniquement avec le "registre papier". L'ensemble des pièces est consultable en Mairie de Montricher-Albanne.

#### Document joint

📎 [Document n°1](#)

[Replier](#)

### Observation n°110 (Courrier)

👤 Par Benjamin COLLOMBET

🕒 Déposée le 20 novembre 2020 à 10 h55

Merci de prendre en compte les éléments en pièce jointe.

#### Document joint

📎 [Document n°1](#)

[Replier](#)

### Observation n°109 (Mairie de Montricher-Albanne)

👤 Par Jean VERNEY

🕒 Déposée le 20 novembre 2020 à 10 h52

Merci de prendre en compte les éléments en pièce jointe.

#### Document joint

📎 [Document n°1](#)

[Replier](#)

### Observation n°108 (Web)

👤 Par Monique Goubeau

🕒 Déposée le 20 novembre 2020 à 10 h12

Le remplacement du télésiège des Chaudannes est devenu une nécessité et tout le monde s'accorde à le dire aux vues des avis déjà donnés . Le sujet de l'enquête n'est pas la finalité mais les moyens proposés pour y arriver :

Je suis donc POUR le changement du télésiège mais je suis CONTRE le projet présenté :

- Abaisser la pointe des Chaudannes ( 2520m) , sommet culminant des Karellis , de 15m pour la remplacer par une grande plateforme à 2505m est une ABERRATION !!!

- Les volumes de terre déplacés sur les pentes à forte déclivité laisseraient des grosses cicatrices pendant des années avant que la végétation à cette altitude ne repousse .

- Il n'est pas nécessaire d'araser la montagne pour avoir une vue magnifique du haut des Karellis : nous l'apprécions déjà depuis longtemps!!!

- De quel droit pouvons nous défigurer cette montagne ( qui était là bien avant nous et le sera bien après nous) pour le profit et le bien être d'une poignée d'humains et ce pour quelques dizaines d'années seulement ???

- Quant à la liaison avec Albiez Le Vieux , elle me semble assez utopique : les intérêts économiques qu'en retireraient les deux domaines sont bien maigres au regard des couts financiers et écologiques engendrés .

Consciente que les problèmes techniques soient importants pour l'aboutissement de ce projet , je reste néanmoins persuadée que d'autres solutions sont envisageables . J'ose espérer que des alternatives plus raisonnables et moins impactantes seront trouvées et retenues .

RESPECTONS LA NATURE ET ARRÊTONS D'Y LAISSER DES TRACES INDELEBILES POUR LES GENERATIONS FUTURES

[Replier](#)

### Observation n°107 (Web)

👤 Anonyme

🕒 Déposée le 20 novembre 2020 à 07 h32

Rénover et repenser le télésiège des Chaudannes, oui. Aménager une liaison entre Karellis et Albiez, NON !! Nous avons l'expérience suffisante pour savoir que le projet de liaison Karellis-Albiez ne prend pas le sens de l'histoire, et est voué à l'échec. Échec économique : les amoureux de montagne ne recherchent plus le "tout-skiable" mais à retrouver le contact avec une nature préservée, les retombées ne seront pas à la hauteur, et ce projet peut même se révéler contreproductif. Échec environnemental : jusqu'à quand l'homme continuera à détruire les merveilles éternelles qui l'entourent pour de mauvaises raisons "court-termistes" ? Préservons-les au contraire ! Cette superbe montagne ne mérite pas qu'on la maltraite, mais qu'on la protège ! Les générations futures nous remercieront.

[Replier](#)

1 2 ... 12 >>

Apportez votre contribution à cette enquête publique :

[Déposer une observation](#)

#### A propos

Ceci est la version dématérialisée de ou des registres(s) de l'enquête publique "LES KARELLIS : remplacement du télésiège des Chaudannes sur la station".

Retrouvez tous les registres dématérialisés d'enquête publique du département n°73 - Savoie

#### Plan du site

- Présentation
- Déroulement
- Documents de présentation
- Les observations
- Déposer une observation

#### Siège de l'enquête publique

MAIRIE DE MONTRICHER-ALBANNE

📍 **Adresse**  
161 rue de la Mairie  
Le Bochet  
73870 MONTRICHER-ALBANNE

🕒 **Voir les horaires d'ouverture**

#### Commissaire enquêteur(rice) Madame Nathalie GRYNZSPAN

📍 **Adresse**  
Mairie de Montricher-Albanne  
161 rue de la Mairie  
Le Bochet  
73870 MONTRICHER-ALBANNE  
avec mention "Enquête publique - Remplacement du télésiège des Chaudannes"

## Les observations

## Observation n°125 (Web)

Par Dominique Berrat

Déposée le 20 novembre 2020 à 18 h53

Je suis d'accord pour le changement du télésiège des Chaudanne mais pas pour le racordement avec Albiez.

## Observation n°124 (Web)

Par bernard tetaz

Déposée le 20 novembre 2020 à 18 h07

En donnant un avis favorable à cette enquête qui porte sur le remplacement du télésiège des CHAUDANNES, non pas en lieu et place de l'actuelle remontée, viendrait à donner un blanc - seing à un projet de liaison ALBIEZ LES KARELLIS.

Après une pause des constructions liées aux hivers sans neige et à la crise de l'immobilier consécutive, nous observons une recrudescence alarmante des projets d'extension de domaines skiabiles.

Cette coûteuse fuite en avant est surtout motivée par la concurrence féroce que se livrent les stations dans la perspective de profits à court terme et pour conserver leur part de marché d'une clientèle en stagnation.

Le touriste et le montagnard partagent les mêmes types d'activités avec des conséquences similaires sur l'évolution de l'espace montagnard. Ces phénomènes de masse transforment l'espace montagnard en un gigantesque centre de loisirs, conduisant à l'artificialisation et à la banalisation des paysages. Il est vital de vouloir remplacer l'appareil actuel devenu obsolète, mais vouloir le faire dans un autre but est suicidaire.

Replier

## Observation n°123 (Web)

Par Manon Laurent

Déposée le 20 novembre 2020 à 17 h22

J'ai grandi sur la commune de Montricher-Albanne, et suis de ce fait très touchée par les projets concernant l'avenir des Karellis. Je suis également salariée de la station. Je suis donc soucieuse de son bon fonctionnement économique, mais aussi du respect accordé à la nature qui entoure cette station.

C'est pour quoi je suis pour changer le télésiège des Chaudannes, qui est désuet. Mais sans pour autant détruire une partie de la montagne. Ma génération est sûrement plus soucieuse de l'avenir de la planète que la génération précédente, car plus impactée. C'est pourquoi le développement économique au détriment de l'écologie me semble totalement absurde vu l'époque que nous vivons.

Je suis également contre une liaison entre Albiez et les Karellis, ou pire un aménagement dans la zone d'Emy. Il faut cesser de penser à la croissance quand la seule urgence repose dans le respect de la planète, de l'environnement, et de la Vie.

Replier

## Observation n°122 (Web)

Par jean-françois canto

Déposée le 20 novembre 2020 à 15 h15

Très attachée à la station familiale d'albiez montrond, y compris en été, où nous nous rendons régulièrement, ma famille partage complètement les analyses de la halde. La liaison avec les karellis est couteuse et très défavorable au maintien maximal de la biodiversité tellement souhaitable. Je suis tout à fait opposé au dynamitage de la pointe des chaudannes.

Replier

## Observation n°121 (Web)

Par Laure Messannot

Déposée le 20 novembre 2020 à 14 h57

Vive l'écologie! Pour l'argent,on détruit du côté d'Albiez,la résidence des marmottes,de l'autre la faune et la flore.Nous adorons venir l'hiver à Albiez où nos amis et notre famille skient mais pas à ce prix là.

Replier

## Observation n°120 (Web)

Par Florent Kieken

Déposée le 20 novembre 2020 à 14 h44

La nécessité de remplacement du télésiège des Chaudannes est une évidence qui fait l'unanimité. La question n'est donc pas de savoir s'il faut renouveler cette installation mais comment le faire.

L'enjeu du tourisme aujourd'hui est de proposer des solutions durables et respectueuses de l'environnement. Les Karellis ont cet énorme avantage d'avoir l'image d'une station de ski à taille humaine où les infrastructures n'ont pas été développées à outrance.

La nouvelle remontée mécanique devra ainsi se positionner dans cet objectif : proposer une infrastructure de meilleure qualité permettant d'améliorer l'expérience des skieurs tout en préservant au mieux l'environnement dans lequel ils évoluent.

Si on regarde le tableau de synthèse des caractéristiques des deux appareils dans la notice explicative, il est très intéressant de noter que les caractéristiques sont finalement très proches à la différence près que le « Chaudannes express » diviserait par 2,5 le temps de montée, principal point noir du télésiège existant, et permettra d'avoir un télésiège débrayable qui augmentera le confort et la sécurité de la montée comme de la descente.

Pourtant en allant plus dans le détail du dossier on se rend compte que l'évaluation de l'impact des variantes (p211 de l'étude d'impact) utilise des indicateurs très arbitraires entre 0 et 3 pour évaluer différents impacts des variantes. Aucune explication n'est donnée, ni sur le choix des indicateurs retenus, ni sur l'attribution de ces notes :

- Ces indicateurs ne sont pas pondérés et une simple moyenne est faite entre eux pour déterminer une note finale amenant à la variante choisie (cinq des onze indicateurs écologiques portent sur la faune). De plus, les notes « évaluation globale écologie » et « Evaluation global de l'impact » ne correspondent pas aux moyennes des notes du document.
- Aucun indicateur ne permet d'évaluer de manière objective les impacts paysagers. Il est par exemple évalué un impact modéré et identique (1,3) pour les remblais dans la pente de la variante 3 et l'impact des « terrassements importants pour l'aménagement des gares » du projet retenu. Pourtant dans un cas les aménagements sont faits dans la pente et dans le second cas on vient araser la pointe des Chaudannes, élément caractéristique du paysage local – « Le respect de la topographie identitaire : les crêtes et crêts » fait pourtant parti des enjeux environnementaux identifiés dans l'étude (1.5 p 20).

Ces éléments permettent de douter de la séquence d'évaluation des variantes et d'une réelle démarche ERC et de choix d'une variante la moins impactante. Ainsi je considère que l'évaluation des impacts et des variantes, et tout particulièrement sur l'impact paysager, a été orientée et est sciemment complaisante en direction du projet retenu. Elle ne permet pas une évaluation objective du projet retenu face à ses variantes.

Bien que, dans l'étude d'impact, l'effet paysager du projet soit évalué comme « négatif pour l'intégrité de la point des Chaudannes », cet impact n'est pas quantifié et est volontairement peu étudié et sous-évalué.

Un photomontage est présenté sur le site de registre-dématérialisé, mais il est à regretter qu'aucune évaluation de ce photomontage, pourtant visiblement impactant sur la structure paysagère de la crête, ni d'autres photomontage permettant d'évaluer les impacts des autres variantes ne sont présents dans l'étude d'impact.

L'ensemble de ces éléments m'amène à la conclusion que le renouvellement du téléski des Chaudannes est indispensable pour maintenir une offre de ski qualitative sur la station, mais que le positionnement de la gare d'arrivée sur la pointe des Chaudannes n'est pas pertinent. Je suis donc contre ce projet dans sa forme actuelle.

Replier

## Observation n°119 (Web)

Par Didier PERNET

Déposée le 20 novembre 2020 à 14 h42

Il est normal de remplacer des appareils en fin de vie par de plus performants sur le plan sécurité et économie d'énergie. Par contre on n'a pas besoin de massacrer la montagne comme on le voit trop dans de nombreuses stations.

Replier

## Observation n°118 (Web)

Par Association Vivre et agir en Maurienne

Déposée le 20 novembre 2020 à 14 h28

Bonjour, veuillez trouver en pièce-jointe :

- document 1 : la synthèse des principaux arguments de notre association en défaveur du projet retenu. Ces arguments sont les suivants : impacts paysagers et environnementaux de grande ampleur, insécurité de l'étude d'impact qui occulte la liaison Albiez-Karellis, doutes sur la capacité de la station à financer ce projet (ajout d'un document qui vient étayer ces doutes).

- document 2 : notre dossier complet mis à jour le 19/11/2020 qui vient en remplacement de celui joint à notre première contribution (la n°20).

Merci de prendre en compte ces 2 documents pour l'enquête publique.

Cordialement,

Association Vivre et agir en Maurienne

## Document joints

Document n°1 Document n°2

Replier

## Observation n°117 (Web)

Par BRUN pierre

Déposée le 20 novembre 2020 à 13 h56

vive le nouveau télésiège

## Observation n°116 (Web)

Anonyme

Déposée le 20 novembre 2020 à 13 h10

Je n'ai rien à dire contre le renouvellement de ce télésiège mais je trouve inadmissible qu'on dynamite le sommet de la montagne. De quel droit ? Oui au nouveau télésiège, non au dynamitage de la pointe des Chaudannes.

Lire plus

1 2 ... 13 >>

Apportez votre contribution à cette enquête publique :

Déposer une observation

## Apportez votre contribution

Déposer un avis sur le registre dématérialisé de cette enquête publique est simple, sécurisé et si vous le souhaitez anonyme.

Il vous reste **encore 3 jours**.

Déposer une observation

## Partagez sur les réseaux sociaux

l'adresse de ce registre numérique.

## Prochaines permanences

Lundi 23 novembre 2020  
Mairie de Montricher-Albanne, 8h00 - 11h00

Lundi 23 novembre 2020  
Mairie d'Albiez-Montrond, 13h30 - 16h30

Voir tout le calendrier

## A propos

Ceci est la version dématérialisée du ou des registre(s) de l'enquête publique "LES KARELLIS : remplacement du télésiège des Chaudannes sur la station".

Retrouvez tous les registres dématérialisés d'enquête publique du département n°73 - Savoie

## Plan du site

- Présentation
- Déroulement
- Documents de présentation
- Les observations
- Déposer une observation

## Siège de l'enquête publique

MAIRIE DE MONTRICHER-ALBANNE

Adresse  
161 rue de la Mairie  
Le Bochet  
73870 MONTRICHER-ALBANNE

Voir les horaires d'ouverture

## Commissaire enquêteur(rice)

Madame Nathalie GRYNSPAN

## Adresse

Mairie de Montricher-Albanne  
161 rue de la Mairie  
Le Bochet  
73870 MONTRICHER-ALBANNE  
avec mention "Enquête publique - Remplacement du télésiège des Chaudannes"

## Les observations

## Observation n°132 (Web)

Par André Laurent

Déposée le 21 novembre 2020 à 11 h49

Le remplacement du télésiège des Chaudannes par un télésiège débrayable est une bonne chose, mais le projet d'implanter la gare d'arrivée sur la crête est mauvais à cause de l'impact paysagé et à l'atteinte environnementale qu'il laissera pour de nombreuses années. Cette arrivée risque aussi d'être très ventée (vent d'ouest) ce qui pourra poser un problème d'exploitation par mauvais temps...

En observant le plan général des travaux, nous voyons une deuxième gare implantée à côté du futur télésiège. A aucun moment elle n'est mentionnée dans l'enquête alors qu'elle ne peut exister que si le terrassement de la pointe des Chaudannes a été effectué. Il y a un manque flagrant d'informations...

[Replier](#)

## Observation n°131 (Web)

Par Serena Obin

Déposée le 21 novembre 2020 à 11 h43

Le remplacement du télésiège des Chaudannes sur la station Les Karellis est un point positif pour la station , ce télésiège est long et pas très sécurisant . Une superbe vue à exploiter au sommet pour cela le changement de télésiège serait nécessaire.

[Replier](#)

## Observation n°130 (Web)

Par David Abaccuccio

Déposée le 21 novembre 2020 à 11 h06

Très bonne initiative pour le développement de la station et son devenir .

Developper les remontées mécaniques c'est pérenniser l'avenir de la station et le maintien des emplois.

[Replier](#)

## Observation n°129 (Web)

Par samuel chamberod

Déposée le 21 novembre 2020 à 10 h41

je suis pour le changement du télésiège des chaudannes. un accès au sommet de la station avec de la neige naturelle, un dénivelé de 1000m, un désengorgement du télésiège des arpons, et j'en passe; tout ça grâce à un nouveau tsg débrayable. et sans oublier le point de vue sur les montagnes qui entourent la pointe, vivement...

[Replier](#)

## Observation n°128 (Web)

Par Charles LAURENT

Déposée le 21 novembre 2020 à 09 h42

Oui, Il nécessaire de remplacer le télésiège des "Chaudannes" par un plus performant mais je m'oppose à votre projet complètement extravagant : poser la gare d'arrivée après la destruction de la Pointe des Chaudannes, c'est un Non respect des paysages naturels.

(Pourquoi ne pas raboter la pointe de la Chible et la pointe d'Emy on pourrais voir les Aiguilles d'Arves, la barre des Ecrins!!! )

Je m'exprime au nom de ma famille : enfants et petits enfants.

[Replier](#)

## Observation n°127 (Web)

Par Jacques Menegoz

Déposée le 20 novembre 2020 à 23 h06

Je suis absolument contre la construction de ces 2 nouveaux télésièges qui vont arriver sur la pointe des Chaudannes. Je suis absolument contre la liaison Albiez-Karellis qui est une collaboration au crime d'écocide de notre planète terre. Que l'on répare ou que l'on change un télésiège existant trop vieux je suis d'accord. Mais non et non à ce projet de liaison entre 2 stations séparées par des montagnes magnifiques qu'il faut préserver. Les promoteurs de ces travaux qui vont détruire la faune et la flore locale, gacher des paysages magnifiques ( alors que de nombreux textes de loi les protègent, voir les textes de l'observatoire des territoires de la Savoie), aggraver les émissions de gaz à effet de serre , détruire la biodiversité , augmenter la pollution en Maurienne, et favoriser les pandémies type covid19 en incitant des touristes riches à venir de pays lointains, devraient être poursuivis par la justice pour ces crimes environnementaux. C'est réellement une collaboration au crime d'écocide, aspect juridique qui commence à se mettre en place dans notre législation.

Et par ailleurs comment justifier des dépenses financières importantes utilisées pour le tourisme actuellement, alors que beaucoup de nos citoyens sombrent dans la pauvreté à cause de la pandémie covid 19 qui sévit chez nous et partout dans le monde . C'est ignoble.

Non et non donc à la destruction de la pointe des Chaudannes , à ces 2 nouveaux télésièges, et à la liaison Albiez-Karellis.

Jacques Menegoz

[Replier](#)

## Observation n°126 (Web)

Anonyme

Déposée le 20 novembre 2020 à 20 h36

C'est une très bonne chose le remplacement des chaudannes.

Complètement pour!

Vivement les chaudannes express !!

## Observation n°125 (Web)

Par Dominique Berrat

Déposée le 20 novembre 2020 à 18 h53

Je suis d accord pour le changement du télésiège des Chaudanne mais pas pour le raccordement avec Albiez.

## Observation n°124 (Web)

Par bernard tetaz

Déposée le 20 novembre 2020 à 18 h07

En donnant un avis favorable à cette enquête qui porte sur le remplacement du télésiège des CHAUDANNES, non pas en lieu et place de l'actuelle remontée, viendrait à donner un blanc - seing à un projet de liaison ALBIEZ LES KARELLIS.

[Lire plus](#)

## Observation n°123 (Web)

Par Manon Laurent

Déposée le 20 novembre 2020 à 17 h22

J'ai grandi sur la commune de Montricher-Albanne, et suis de ce fait très touchée par les projets concernant l'avenir des Karellis. Je suis également salariée de la station. Je suis donc soucieuse de son bon fonctionnement économique, mais aussi du respect accordé à la nature qui entoure cette station.

[Lire plus](#)

Apportez votre contribution à cette enquête publique :

[Déposer une observation](#)

## A propos

Ceci est la version dématérialisée du ou des registre(s) de l'enquête publique "LES KARELLIS : remplacement du télésiège des Chaudannes sur la station".

Retrouvez tous les registres dématérialisés d'enquête publique du département n°73 - Savoie

## Plan du site

- [Présentation](#)
- [Déroulement](#)
- [Documents de présentation](#)
- [Les observations](#)
- [Déposer une observation](#)

## Siège de l'enquête publique

MAIRIE DE MONTRICHER-ALBANNE

**Adresse**  
161 rue de la Mairie  
Le Bochet  
73870 MONTRICHER-ALBANNE

**Voir les horaires d'ouverture**

## Commissaire enquêteur(rice)

Madame Nathalie GRYSZPAN

**Adresse**  
Mairie de Montricher-Albanne  
161 rue de la Mairie  
Le Bochet  
73870 MONTRICHER-ALBANNE  
avec mention "Enquête publique - Remplacement du télésiège des Chaudannes"

## Les observations

## Observation n°142 (Web)

▲ Par Daniel Faudry

🕒 Déposée le 21 novembre 2020 à 18 h00

Le dossier de présentation est insincère et insuffisant sur le plan économique.

De ce fait, il ne retient pas les alternatives qui seraient moins coûteuses pour la collectivité. Ces alternatives seraient aussi moins préjudiciables à l'environnement

Enfin, le projet ignore l'évolution climatique en en cours.

En bref, un projet anachronique, sans imagination, dont on se demande quels intérêts il sert.

Replier

## Observation n°141 (Web)

▲ Anonyme

🕒 Déposée le 21 novembre 2020 à 18 h45

Nous nous sommes informés de tout ce qui a été dit pour ou contre ce projet.

Amoureux de coin de montagne depuis des années, nous avons la joie d'avoir pu permettre à nos enfants et petits enfants de pouvoir en profiter également.

Pour tous les amoureux de la montagne, nous souhaitons que soit préservé le caractère naturel de la Pointe des Chaudannes et qu'aucune atteinte ne lui soit portée. Les Karellis sont « une station familiale et nature ». Il est important de préserver ces atouts, malheureusement ce projet irait à l'encontre de tout ça.

Nous vous remercions du soin apporté à notre observation.

Replier

## Observation n°140 (Web)

▲ Par Patrick Celton

🕒 Déposée le 21 novembre 2020 à 18 h43

A moins d'être géomètre il est difficile de comprendre le tracé envisagé. Bizarrement l'actuel figure bien en reprenant le plan des pistes d'aujourd'hui mais le projet n'est pas lisible de la même façon pour un non professionnel. Ceci permet de douter de la véracité des documents présentés qui en outre comportent des fautes de frappe.

Par conséquent en l'état actuel du dossier il n'est pas possible de se positionner.

Replier

## Observation n°139 (Web)

▲ Par Hélène MOTTARD (OTTENIO)

🕒 Déposée le 21 novembre 2020 à 18 h41

Bonjour,

J'ai pris le temps de lire le dossier dans son intégralité et j'ai quelques remarques importantes à formuler à ce sujet.

Petit retour en arrière - contextualisation :

Mon père, Armand MOTTARD, dernier Maire d'Albanne, a œuvré toute sa vie pour promouvoir un développement durable de nos montagnes et, pour reprendre son expression : « de taille humaine ». Un développement qui permette à l'homme de vivre heureux dans une nature préservée, au citadin de venir s'y ressourcer. Il savait la nécessité d'allier la protection de l'environnement au développement, l'un et l'autre étant interdépendants.

Cela s'est traduit dans les faits par la création du Parc naturel Communal et la fusion avec Montricher-Le Bochet, sous la mandature de M. Aimé PASQUIER. Cette fusion a permis la création des Karellis, station totalement inspirée par les thèses du « développement harmonisé » de son fondateur M. Pierre LAINÉ. Aujourd'hui il est plus que jamais nécessaire de continuer à faire rimer environnement, humain, social et économie. Si l'industrie du ski est en crise du fait du réchauffement climatique, de l'endettement, du tassement de la clientèle... la Montagne et ses Espaces Naturels grandioses sont toujours une valeur fondamentale dans notre société, été comme hiver.

A propos de l'enquête publique, le remplacement du télésiège des Chaudannes uniquement, est une bonne chose puisqu'il arrive à obsolescence. Cependant, le projet présenté est destructeur. Il va bien au-delà des enjeux affichés. D'autres solutions existent.

Si la station des Karellis est largement appréciée cela vient du travail des hébergeurs, de la station, et de tous leurs salariés, de l'exceptionnel rapport qualité/prix, et, avant tout, de ce que nous avons à offrir : la nature vraie et un enneigement de qualité. Son mode de fonctionnement coopératif assure sa réussite économique.

Le dossier : 3 points noirs.

>> DESTRUCTION DE LA POINTE DES CHAUDANNES ET LIAISON AVEC ALBIEZ

Malgré les affirmations de l'étude d'impact, la lecture du plan d'aménagement de la gare amont (> document 1) présent dans le dossier mis à l'enquête publique (chapitre E) indique clairement que la Pointe des Chaudannes va être totalement détruite et que cela se fait dans l'objectif de la liaison Albiez-Karellis.

Si la liaison n'était pas l'enjeu sous-entendu dans le dossier, la Régie Autonome des Remontées Mécaniques des Karellis aurait nécessairement opté pour un projet moins coûteux, moins impactant au niveau de l'environnement, moins sujet à polémiques, plus efficace et plus acceptable (les variantes 1 et 3).

Soutenir l'inverse malgré la démonstration effectuée à de nombreuses reprises c'est mentir et laisser planer le doute sur la partialité de l'enquête publique.

Tout cela est révélateur lorsque l'on sait que la Pointe des Chaudannes et la crête doivent en fait être « préservées » (cf : enquête publique SCOT de Maurienne).

>> FINANCEMENTS

L'économie du projet est une question essentielle qui n'est pas présente dans le dossier.

Le dossier UTN de liaison Albiez-Karellis nous informe qu'en 2016 le chiffre d'affaire des remontées mécaniques des Karellis est de 3 509 000 Euros (étude Contours, dossier UTN page 132 -> document 2), il est également indiqué que ce chiffre d'affaire est « relativement stable d'une année sur l'autre » (sur 6 ans, de 2011 à 2016, un maximum de 3,7 M€ en 2012). Dans un article de France Bleu1 du 22 janvier 2020 on annonce « à la louche » un chiffre d'affaire de 4 millions d'Euros.

Le projet Chaudannes Express est évalué à 7 407 000 Euros, près du double du chiffre d'affaire de l'entreprise.

Pendant au moins 1 an la régie des Karellis a négocié le montant de « la charge au lit » auprès des villages vacances afin de parvenir à financer son projet.

Aujourd'hui elle devrait être en mesure d'informer ses clients de l'augmentation prévue du prix du forfait de ski du fait de l'opération Chaudannes Express.

Si l'irruption de la covid19 est un fait conjoncturel, son incidence sur l'économie réelle n'est pas un fait anecdotique. Suite au confinement de mars 2020, la régie des Karellis n'avait plus le budget pour envisager de financer le Chaudannes Express

(> document 3). Pour l'hiver 2020-2021 il faut d'ores et déjà tabler sur une perte de l'ordre de 10 à 25% du chiffre d'affaire équivalent aux pertes désormais prévisibles des vacances de Noël qui se passeront elles aussi en confinement.

Là aussi, la liaison Albiez-Karellis est l'enjeu sous-entendu car la régie des Karellis ne prendrait pas de tels risques financiers si de l'autre côté Savoie Station Ingénierie Touristique et sa filiale Savoie Station Domaine Skiable ne faisaient pas le forcing pour aboutir à la réalisation effective de la liaison en 2022.

Or les salariés de la Régie Autonome des Remontées Mécaniques des Karellis et les habitants et contribuables de la commune de Montricher-Albanne ont le devoir d'être informés du risque de faillite de la régie des Karellis si celui-ci est lié au projet aujourd'hui présenté à l'enquête publique en pleine période de crise sanitaire et économique.

Cela va de soi qu'en cas de faillite, l'agence départementale Savoie Station Ingénierie Touristique, qui a déjà dû reprendre en main la régie défailante d'Albiez, récupérerait celle des Karellis et, comme à Albiez, reverrait les contrats des salariés à la baisse. Le modèle de développement des Karellis (tourisme social) serait également bousculé de fond en comble.

Le risque financier est bien réel et il ne doit pas être oblitéré par cécité en ne mentionnant même pas les bases financières du projet dans le dossier présenté à l'enquête publique.

D'autre part, s'il apparaît donc évident que le Chaudannes Express est pensé pour le projet de liaison Albiez-Karellis et que la destruction programmée de la Pointe des Chaudannes doit permettre de faciliter l'arrivée d'un télésiège en provenance d'Albiez (plan indexé dans le dossier d'enquête publique), on est clairement en droit de demander le montant de la participation financière d'Albiez puisque, comme le stipule le protocole d'accord pour la liaison de 2019 (> document 4) : « la commune d'Albiez-Montrond s'engage à prendre en charge l'intégralité des travaux liés à la liaison » (protocole d'accord, compte rendu du conseil municipal de Montricher-Albanne du 22 novembre 2019, p 4). Or cela ne figure pas dans le dossier.

Les Karellis sont la vache à lait et on s'apprête à déshabiller Pierre pour habiller Paul.

>> ARCHITECTURE DU DOMAINE SKIABLE

Le plan des pistes de ski des Karellis nous indique clairement que ce projet dessert une piste noire (les Crêtes), trois rouges (Chamois et Chamois-bis, les Mottes, la Rama), et une bleue (Mottes-bis) qui n'est en fait qu'un « retour station » ne présentant aucun intérêt pour la pratique du ski (> document 5).

Contrairement au télésiège des Arpons, ce n'est donc pas un flux permanent de skieurs débutants qui est attendu sur le Chaudannes Express et, malgré le confort supplémentaire apporté, le public fréquentant la remontée mécanique envisagée restera sensiblement le même. Bien maigre consolation par rapport à l'ampleur de l'investissement consenti (aucune donnée chiffrée n'est en mesure d'indiquer une augmentation du nombre de skieurs).

Seul le projet de liaison Albiez-Karellis peut donc expliquer que la Régie Autonome des Remontées Mécaniques des Karellis est prête à se saigner aux quatre veines en espérant des skieurs supplémentaires sur sa remontée mécanique alors que l'architecture actuelle du domaine skiable ne permet pas de le justifier.

D'autre part, il est totalement immoral de détruire un sommet pour la pratique d'un loisir 4 mois dans l'année en prétextant la mise en valeur d'un paysage hivernal comme argument de vente. Ce panorama peut tout à fait être mis en valeur par des procédés techniques plus simples, moins onéreux et surtout beaucoup plus acceptables pour l'environnement et les populations.

>> POUR CONCLURE.

Au regard des enjeux et face au manque réel de sincérité du projet présenté et à son impact majeur sur la Pointe des Chaudannes et la ligne de crête, il est évident que l'on ne peut qu'être en désaccord avec ce projet fallacieux.

De son côté, avec les majestueuses Aiguilles d'Arves, Albiez dispose d'un potentiel suffisamment important pour engager une reconversion touristique et économique sereine sans pour autant sacrifier l'un de ses sommets.

Merci pour l'intérêt que vous apporté à mes remarques.

Hélène MOTTARD (OTTENIO), Albanne.

1 L'article de France Bleu Pays de Savoie du 22/01/2020 : <https://www.francebleu.fr/info/economie-social/savoie-la-station-de-ski-des-karellis-veut-grandir-en-restant-humaine-1579710302>

Document joints

▲ Document n°1 ▲ Document n°2 ▲ Document n°3 ▲ Document n°4 ▲ Document n°5

Replier

## Observation n°138 (Web)

▲ Par Huguette Pasquier

🕒 Déposée le 21 novembre 2020 à 18 h30

Je suis d'accord pour que l'on remplace le télésiège des Chaudannes si c'est nécessaire mais NE MASSACRONS PAS LA MONTAGNE pour avoir une belle vue... et pour une liaison avec Albiez vouée à l'échec.

Cessons de saccager la nature pour toujours plus de pistes.

Pensons aux générations futures.

Replier

## Observation n°137 (Web)

▲ Par Jérôme Chaix

🕒 Déposée le 21 novembre 2020 à 16 h53

Eco rider responsable, stop à la destruction ,oui à la protection des espaces naturels sauvages.ce télésiège vas très bien

Replier

## Observation n°136 (Web)

▲ Par Gabrielle Rivoira

🕒 Déposée le 21 novembre 2020 à 16 h42

Je suis pour le maintien du bio top actuel

Replier

## Observation n°135 (Web)

▲ Anonyme

🕒 Déposée le 21 novembre 2020 à 16 h30

Je suis pour le remplacement du télésiège des Chaudannes par un télésiège débrayable.

Le télésiège actuel est trop lent ce qui fait que la plupart des gens ne l'utilise pas et vont uniquement skier sur tête d'Albiez ou passent par le 6 places pour aller sur Albanne.

Replier

## Observation n°134 (Web)

▲ Par Olivier Saison

🕒 Déposée le 21 novembre 2020 à 16 h02

Bonjour

Je ne connais pas ce qui est reproché au télésiège actuel, et ne me prononcerai pas sur la nécessité de son remplacement.

Albien, j'ai davantage l'habitude de voir l'autre versant. Et le paysage des crêtes environnantes est magique ! Imaginer une arrivée de télésiège en haut, en hiver, mais aussi au printemps, en été et en automne, heurte ma sensibilité !

D'un point de vue économique, quel est le gain espéré pour l'activité de la station ? Est-ce que quelqu'un croit que cela va retenir ou faire venir du monde ?

A quelle échéance est-il prévu d'amortir cet investissement ? Et sur quel scénario climatique et de fréquentation pour la station ?

Je crains, à voir ce qui se passe un peu partout, que quelques intérêts privés de court-terme ne s'embarassent pas de cette question, tandis que d'autres violent le réinvestissement comme une planche de salut à un horizon qu'ils voient pourtant bien s'assombrir.

En pensant à tous les citoyens qui contribueraient par leurs impôts à cet investissement (et j'en fais partie si jamais il y a des sous de la Région directement ou indirectement), j'aimerais voir financés des projets de maintien de l'activité touristique intégrant la réalité du changement climatique, pendant qu'il y a encore des moyens pour préparer l'avenir.

Bien à vous

Olivier

Replier

## Observation n°133 (Web)

▲ Par Anthony Obin

🕒 Déposée le 21 novembre 2020 à 12 h47

Je pense que se serait un plus pour la station et, lent le télésiège actuel commence à avoir de l'age, il est brutal au démarrage surtout pour les enfants et leur à la montée. Je pense également qu'une arrivée plus haute serait un plus pour le domaine (vue, domaine élargie).

Replier

1 2 ... 15 >>

Apportez votre contribution à cette enquête publique :

Déposer une observation

Replier

## Apportez votre contribution

Déposer un avis sur le registre dématérialisé de cette enquête publique est simple, sécurisé et si vous le souhaitez anonyme.

Il vous reste **encore 2 jours**.

Déposer une observation

## Partagez sur les réseaux sociaux

L'adresse de ce registre numérique.



## Prochaines permanences

▷ **Lundi 23 novembre 2020**

Mairie de Montricher-Albanne, 8h00 - 11h00

▷ **Lundi 23 novembre 2020**

Mairie d'Albiez-Montrond, 13h30 - 16h30

Voir tout le calendrier

## Les observations

## Observation n°155 (Web)

▲ Par Delphine ROBERT

🕒 Déposée le 22 novembre 2020 à 11 h16

Je skie aux Karellis depuis 1979, alors changé un télésiège, oui, mais pour cela saboter la pointe des Chaudannes c'est non !

## Observation n°154 (Web)

▲ Par Christelle Rivoira

🕒 Déposée le 22 novembre 2020 à 11 h15

Je suis contre

## Observation n°153 (Web)

▲ Par Jauffré Mas

🕒 Déposée le 22 novembre 2020 à 11 h14

Remplacer un télésiège vétuste, lent, peu utilisé est une idée nécessaire. Mais est ce qu'avec, des hivers de plus en plus court, une saison incertaine pour cause de directive sanitaire, ne doit on pas projeter un projet moins onéreux, est ce que la liaison avec Albiez reste inévitable ? Même au prix de la tête de la station, la pointe des Chaudannes ? Ne peut on pas envisager une liaison estivale avec Albiez pour un mariage plus durable, garder la pointe des Chaudannes au dessus de nous et ne changer que ce télésiège vétuste ? J'aimerais que ce projet prenne une tournure plus respectueuse de nos montagnes tant aimées et moins une directive extensive et destructrice !

[Replier](#)

## Observation n°152 (Web)

▲ Par bruno RAMBAUD

🕒 Déposée le 22 novembre 2020 à 11 h05

très favorable à ce remplacement de remplacement du télésiège fixe pour un débrayable pour plusieurs raisons: le TSF est en fin de vie, le TSD va apporter un confort d'utilisation nettement supérieur (rapidité, embarquement, etc.), mais surtout va permettre de rééquilibrer le flux des skieurs de manière judicieuse car il va permettre à la clientèle de s'orienter soit sur des pistes faciles (bleues) soit sur un secteur plus technique (rouges et noires).

donc vivement le CHAUDANNES EXPRESS.

[Replier](#)

## Observation n°151 (Web)

▲ Par Sébastien Rivoira

🕒 Déposée le 22 novembre 2020 à 10 h59

Demande d'Autorisation d'Exécution des Travaux (DAET) pour le remplacement du télésiège des Chaudannes sur la station des Karellis. Projet soumis à Étude d'Impact et Enquête publique

J'émet un avis défavorable pour ce projet dans sa forme actuelle. Je demande à ce que les variantes n°1 et n°3 soient reconsidérées.

1. Détruire un sommet faisant partie intégrante du paysage de la chaîne des Aiguilles d'Arves pour la construction de remontées mécaniques est un non sens.

Au regard de l'ampleur des terrassements, le sommet de la Pointe des Chaudannes sera détruit. Depuis les nombreux endroits de Maurienne où notre regard est attiré par les Aiguilles d'Arves, nous pourrions observer une (ou plusieurs) remontées mécaniques de jour comme de nuit: Ce projet est voué à défigurer le paysage qui est le spot publicitaire le plus efficace et le plus naturel de tous.

La Pointe des Chaudannes se situe dans l'enfilade des Aiguilles d'Arves qui font aujourd'hui l'objet d'une valorisation ambitieuse et accrue : projet de classement, projet de tour et grande randonnée. Encourager sa destruction c'est aller à l'encontre des projets de valorisation vertueux. C'est aller à l'encontre de la diversification économique à laquelle nos territoires de montagnes s'engagent.

2. L'étude d'impact est largement incomplète et certaines notions non approfondies.

Exemple: (p45-49) La partie "Le Contexte climatique", se résume en un travail bien trop maigre. D'autres études plus poussées sont à prendre en considération.

Une étude de 2019 qui a la particularité d'inclure les effets du damage et de la neige de culture pour calculer la fiabilité de l'enneigement des domaines skiables des Alpes pour les années à venir (proche horizon comme 2030-2050 et plus éloigné comme horizon 2100 avec les différents scénarii envisagés concernant la diminution ou non des GES dans les années à venir)

L'étude en question: <https://tc.copernicus.org/articles/13/1325/2019/>

3. Un projet sous-jacent non clairement explicité.

Cette enquête publique concerne le remplacement du télésiège des Chaudannes sur le domaine des Karellis. Cette étude est biaisée car délibérément orientée. Construite sur le remplacement du télésiège dans une variante compatible avec un projet de liaison Albiez-Karellis non explicité dans l'étude.

> Reprendre les détails de la contribution de l'association Agie et Vivre en Maurienne sur ce sujet.

4. Conclusion:

Dans cette vision à court terme, promouvoir l'activité économique est louable. Le remplacement d'un télésiège pour améliorer la prestation de la station est un projet qui est respectable, à condition de faire preuve d'honnêteté intellectuelle dans la conception de l'étude d'un projet dont on demande une enquête publique.

• Je souhaite appuyer les contributions à cette enquête publique de l'Association "Vivre et Agir en Maurienne" et "La Harde".

Des solutions et des alternatives existent et sont pleinement en lien avec les enjeux à venir qui rendront ce projet aussi futile qu'un château de sable que nos enfants construisent au bord de la mer.

• Enseignements essentiels et indispensables:

J'invite les responsables de domaines skiables à suivre cet enseignement et à mettre l'ensemble des notions évoquées en lien avec leur domaine de compétence.

Jean-Marc Jancovici est ingénieur polytechnicien, président du think tank The Shift Project, associé fondateur de Carbone 4, cabinet de conseil spécialisé dans la stratégie bas carbone et l'adaptation au changement climatique. Il est connu pour son travail de sensibilisation et de vulgarisation sur les thèmes de l'énergie et du climat.

Dans un cours de 20 heures donné à l'école des Mines Paris Tech, il donne les éléments clés et les ordres de grandeur à retenir permettant la compréhension du monde complexe de l'énergie. Il traite de façon macroscopique les différentes problématiques/thématiques liées à l'énergie :

<https://jancovici.com/publications-et-co/cours-mines-paristech-2019/cours-mines-paris-tech-juin-2019/>

Jean Marc Jancovici s'adressant au élèves de Mines Paritech:

"C'est-à-dire que ce ne sera pas un monde d'expansion, ce sera un monde de contraction. On va avoir besoin de votre génie créatif parce que je vous assure que gérer un monde en contraction est autrement plus redoutable comme exercice d'optimisation sous contraintes que gérer un monde en expansion. On va vraiment avoir besoin de vous au sens où on va vraiment avoir besoin des cervelles le mieux sélectionnées du pays."

A l'heure actuelle, le discours que peut avoir certains décideurs fait plus penser au discours de la « dinde inductiviste » qu'au discours rationnel et pragmatique qu'il convient d'avoir de nos jours.

Le discours de la Dinde inductiviste ? C'est cette dinde qui, confiante sur le fait que les conditions de vie de la ferme dans laquelle elle a grandi sont stables (il y fait bon et on lui donne à manger tous les jours), et en bonne statisticienne, est capable de dire à ses congénères, un 23 décembre... qu'il n'y a aucun souci à se faire pour l'avenir !

Sébastien Rivoira  
Accompagnateur en Montagne, au cœur du projet de Tour des Aiguilles d'Arves.

## Document joints

📎 Document n°1 📎 Document n°2

[Replier](#)

## Observation n°150 (Web)

▲ Par Renaud Herbin

🕒 Déposée le 22 novembre 2020 à 10 h56

« Le tourisme, on le sait sait que trop maintenant, contribue à la destruction de ce qu'il rend désirable. » Claude Reichler

Ce projet est malhonnête dans son approche. Sous couvert de modernisation du télésiège, il prépare le déploiement de l'installation vers Albiez sans le dire, en surdimensionnant l'aménagement de la Pointe. Cette posture est en soi extrêmement douteuse, et pourrait faire réfléchir les électeurs quant à la sincérité de leurs élus.

Ce projet est anachronique car il répond une vision ancienne du tourisme de la montagne. Il s'agirait de sacrifier un sommet afin de créer de toute pièce un panorama. Les enjeux du tourisme se sont déplacés. Les visiteurs ne demandent plus de consommer la montagne. D'autres expériences peuvent être proposées.

S'il y a réellement plus de sept millions d'euros à dépenser en pleine crise économique, il serait bon de considérer la véritable force de la commune, son atout majeur : un contexte naturel exceptionnel.

Des alternatives sensibles et engageantes pour un tourisme respectueux de ce contexte sont possibles. La population, résidents comme touristes peuvent y trouver leur compte.

Le monde exige de nous d'inventer d'autres façons de faire.

Elu.e.s de Maurienne, réveillez-vous !!

[Replier](#)

## Observation n°149 (Web)

▲ Par Rémy Gillet

🕒 Déposée le 21 novembre 2020 à 22 h26

Je viens presque tous les ans en Maurienne et connais bien la région...Je suis frappé dans le projet mis à l'enquête de voir:

1) qu'on ne propose pas un simple remplacement de l'existant (dont l'impact environnemental serait le

[Lire plus](#)

## Observation n°148 (Web)

▲ Anonyme

🕒 Déposée le 21 novembre 2020 à 22 h26

Très bonne idée de pouvoir remplacer ce télésiège

La gestion reste sage et pas démesurée

Une belle amélioration en perspective

## Observation n°147 (Web)

▲ Par Philippe DELHOMME

🕒 Déposée le 21 novembre 2020 à 22 h03

Bonjour,

La montagne est une source d'inspiration géographique. De ses pentes s'écoule l'eau vitale née des

[Lire plus](#)

## Observation n°146 (Web)

▲ Par JeanPierre Rougeaux

🕒 Déposée le 21 novembre 2020 à 20 h13

On ne peut que se féliciter de voir Les Karellis se moderniser avec la construction d'un appareil de remontée mécanique, remplaçant l'ancien télésiège des Chaudannes.

C'est un véritable parcours du combattant pour un Maire de faire de faire aboutir un tel projet.

[Lire plus](#)

## Apportez votre contribution

Déposer un avis sur le registre dématérialisé de cette enquête publique est simple, sécurisé et si vous le souhaitez anonyme.

Il vous reste **encore 1 jours**.

[Déposer une observation](#)

## Partagez sur les réseaux sociaux

L'adresse de ce registre numérique.

## Prochaines permanences

**Lundi 23 novembre 2020**

Mairie de Montricher-Albanne, 8h00 - 11h00

**Lundi 23 novembre 2020**

Mairie d'Albiez-Montrond, 13h30 - 16h30

[Voir tout le calendrier](#)

Ceci est la version dématérialisée du ou des registre(s) de l'enquête publique "LES KARELLIS : remplacement du télésiège des Chaudannes sur la station".

Retrouvez tous les registres dématérialisés d'enquête publique du département n°73 - Savoie

- Présentation
- Déroulement
- Documents de présentation
- Les observations
- Déposer une observation

**MAIRIE DE MONTRICHER-ALBANNE**

**Adresse**  
161 rue de la Mairie  
Le Bochet  
73870 MONTRICHER-ALBANNE

[Voir les horaires d'ouverture](#)

**Madame Nathalie GRYSZPAN**

**Adresse**  
Mairie de Montricher-Albanne  
161 rue de la Mairie  
Le Bochet  
73870 MONTRICHER-ALBANNE

avec mention "Enquête publique - Remplacement du télésiège des Chaudannes"

## Les observations

## Observation n°165 (Web)

👤 Par Yann PASQUIER  
🕒 Déposée le 22 novembre 2020 à 13 h27  
Je suis pour le nouveau télésiège.  
Mais je suis contre décapiter la pointe des chaudannes.

## Observation n°164 (Web)

👤 Par Vincent Goubeau  
🕒 Déposée le 22 novembre 2020 à 12 h55  
Tous les arguments contre la destruction ce ces magnifiques reliefs tombent sous le sens. Ne sacrifions pas ces merveilles naturelles pour un peu de confort éphémère, ou juste pour un buinness plan un peu plus séducteur.  
D un coté plus pragmatique, quel sera l opinion publique en cette période ou l écologie est le fer de lance de toute communication. Les Karrellis seront pointé du doigt et on perdra cette belle image de station responsable construite sur des decenies.  
  
Il faut trouver une autre solution. Couper la pointe ne devrait pas etre dans les options.

[Replier](#)

## Observation n°163 (Web)

👤 Par Catherine & André MAS  
🕒 Déposée le 22 novembre 2020 à 12 h00  
Quel utilisateur pourrait être contre son remplacement ???  
Il a tous les défauts d'une installation vieillissante.  
Sa lenteur chronique est une des raisons de sa désaffection  
Faut il pour cela arraser, dynamiter la pointe des Chaudannes notre réponse est NON  
Nous espérons qu'un consensus sera trouvé entre les partisans de la destruction de la pointe des Chaudannes et ceux qui proposent d'autres solutions pour faire évoluer la station des Karellis ces prochaines années

[Replier](#)

## Observation n°162 (Web)

👤 Anonyme  
🕒 Déposée le 22 novembre 2020 à 11 h52  
La montagne n'appartient pas plus aux écolos, qu'aux chasseurs, ou aux bétonneurs ! Elle est partagée par tous et l'avis de tous est important .  
Changer le télésiège oui  
Massacrer la pointe des Chaudannes non  
D'autres solutions existent il faut avoir la volonté et le courage d'en tenir compte

[Replier](#)

## Observation n°161 (Web)

👤 Anonyme  
🕒 Déposée le 22 novembre 2020 à 11 h40  
Nous skions aux Karellis depuis 1978, nos enfants ont appris le ski avec L'ESF, maintenant c'est au tour de nos petits enfants. Nous avons vu évoluer cette station au cours du temps, lentement mais surement. Nous avons skié ailleurs en France comme à l'étranger mais pour nous c'est aux Karellis que nous faisons le meilleur ski.  
Alors changer un télésiège oui bien sûr mais couper la pointe des Chaudannes non , il doit y avoir d'autres solutions

[Replier](#)

## Observation n°160 (Web)

👤 Anonyme  
🕒 Déposée le 22 novembre 2020 à 11 h36  
Je suis favorable à ce projet.

## Observation n°159 (Web)

👤 Par Emmanuel COLIN  
🕒 Déposée le 22 novembre 2020 à 11 h32  
Changer le télésiège: OUI  
Changer la montagne: NON

Quelle montagne vaudrait-il raser afin que je puisse avoir une vue sur le Mont-Blanc en partant du forum? Quitte à raser, allons-y gaiement!

[Replier](#)

## Observation n°158 (Web)

👤 Anonyme  
🕒 Déposée le 22 novembre 2020 à 11 h32  
pourquoi la montagne serait réservée aux soit disant écolos? les skieurs aiment également regarder les paysages, les sommets, la nature. il faut vivre avec son temps. ce télésiège est nécessaire pour la station. il ne faut pas oublier que sans la station beaucoup n'aurait plus de travail. le développement amène le tourisme et le tourisme fait vivre. En ne proposant pas de nouvelles choses, les touristes partiront et avec eux, la station n'existera plus.  
VIVE LE NOUVEAU TELESIEGE ....

[Replier](#)

## Observation n°157 (Web)

👤 Par Elodie COLIN-MAS  
🕒 Déposée le 22 novembre 2020 à 11 h27  
Bonjour,

Le remplacement du télésiège des Chaudannes ne fait pas débat ici. Il est évident que celui-ci doit être changé et amélioré au vue de son emplacement et de son ancienneté.  
Cependant, il est primordial qu'il s'intègre à son environnement, et non l'inverse. C'est pourquoi le projet de raser la pointe de Chaudannes, point culminant des Karellis, est une hérésie. Il est impensable de vouloir démolir la nature à ce point.  
La pratique du ski doit s'inscrire dans une démarche beaucoup plus éco-responsable, c'est là l'enjeu pour les années futures. Le développement à outrance en faisant fi d'une montagne et de la nature ne peut s'entendre.  
La liaison avec Albiez , j'en entends parler depuis mon berceau...si cela avait du se faire, c'était il y a 30 ans. Désormais il est trop tard, l'heure n'est plus aux grandes stations, usines à touristes. Le retour à la nature et la convivialité est ce dont les gens ont besoin désormais.  
Je n'ai toujours skié qu'aux Karellis, j'y ai été au club, j'ai vu son développement au gré des années (l'arrivée du dit-télésiège, les aménagements d'Albanne et de La Plagne), la Pointe des Chaudannes ne peut être détruite.

Cordialement,

Elodie COLIN-MAS

[Replier](#)

## Observation n°156 (Web)

👤 Anonyme  
🕒 Déposée le 22 novembre 2020 à 11 h20  
J'ai appris à skier aux Karellis et ça fait 35 ans !!! Donc changer un vieux télésiège bien sûr mais saboter la pointe des Chaudannes , NON

[Replier](#)

<< 1 2 3 ... 18 >>

Apportez votre contribution à cette enquête publique :

[Déposer une observation](#)

## Apportez votre contribution

Déposer un avis sur le registre dématérialisé de cette enquête publique est simple, sécurisé et si vous le souhaitez anonyme.

Il vous reste **encore 1 jours**.

[Déposer une observation](#)

## Partagez sur les réseaux sociaux

l'adresse de ce registre numérique.

## 📅 Prochaines permanences

- 📅 **Lundi 23 novembre 2020**  
Mairie de Montricher-Albanne, 8h00 - 11h00
- 📅 **Lundi 23 novembre 2020**  
Mairie d'Albiez-Montrond, 13h30 - 16h30

[Voir tout le calendrier](#)

## A propos

Ceci est la version dématérialisée du ou des registre(s) de l'enquête publique "LES KARELLIS : remplacement du télésiège des Chaudannes sur la station".

Retrouvez tous les registres dématérialisés d'enquête publique du département n°73 - Savoie

## Plan du site

- Présentation
- Déroulement
- Documents de présentation
- Les observations
- Déposer une observation

## Siège de l'enquête publique

MAIRIE DE MONTRICHER-ALBANNE

📍 Adresse  
161 rue de la Mairie  
Le Bochet  
73870 MONTRICHER-ALBANNE

🕒 Voir les horaires d'ouverture

Commissaire enquêteur(rice)  
Madame Nathalie GRYNSPAN

📍 Adresse  
Mairie de Montricher-Albanne  
161 rue de la Mairie  
Le Bochet  
73870 MONTRICHER-ALBANNE  
avec mention "Enquête publique - Remplacement du télésiège des Chaudannes"

[Présentation](#)[Déroulement](#)[Documents de présentation](#)[Les observations](#)[Déposer une observation](#)

## Les observations

### Observation n°176 (Web)

👤 Par Sabine PASQUIER

🕒 Déposée le 22 novembre 2020 à 15 h47

Je ne prétends pas disposer des compétences requises pour répondre à un projet de telle envergure, tant sur le plan technique que sur le plan économique ; néanmoins, disposant du droit d'expression, j'émet un **AVIS DÉFAVORABLE AU PROJET RETENU** et **EXPOSÉ** pour le remplacement du télésiège des Chaudannes.

Ne pas confondre : je ne remets pas en cause la **NECESSITE DE CHANGEMENT DE L'APPAREIL**, pour UN NOUVEAU TELESIEGE plus moderne, permettant UN MEILLEUR DEBIT, PLUS DE SECURITE, UNE REDISTRIBUTION DES FLUX de skieurs, PLUS DE CONFORT, l'accueil de différents publics...

Ceci ne doit pas être incompatible avec une meilleure intégration paysagère.

Alors QUELLES SOLUTIONS ?

L'occasion de pouvoir changer totalement la ligne est aussi l'occasion de repenser la distribution des flux sur l'ensemble du domaine avec la nouvelle attractivité du futur appareil. Ce qui n'est pas bien exposé dans le projet présenté?

Le projet retenu, écartant différentes variantes, présente des arguments de choix qui ne sont pas clairs, voir contradictoires et semble minimiser l'ampleur des travaux, les impacts environnementaux irréversibles, et minimiser la gestion de la sécurité au sommet, avec accueil des piétons ? enfants et adultes skieurs débutants ? et aussi faire abstraction des problèmes de vent et d'enneigement au sommet.

Démolir un sommet, pour devoir ensuite le reconsolider, et puis le redessiner, et même « refaire un morceau de crête... » ??? et à quel prix ??? Avec sous entendu l'accueil de l'hypothétique liaison avec Albiez, qui reste aussi bien floue ? et qui aurait à ce jour changé de lieu d'accès ? Et dont je ne comprends encore pas l'argumentation bénéfique ?

Il serait peut être intéressant de reconsidérer la Variante 2 pour la gare de départ et La Variante 4 pour la gare amont, qui apparaissent plus raisonnables et plus stratégiques.

Pour ce qui est des belles vues nous les avons déjà, à chacun de savoir prendre le temps d'admirer... nul besoin de gâcher de manière irréversible.

**NON A UNE DESTRUCTION DE LA POINTE DES CHAUDANNES INJUSTIFIEE. IMPACT PAYSAGE IRREVERSIBLE.**

**ESSAYER DE TROUVER UN CONSENSUS pour LIMITER AU MAXIMUM L'EMPREINTE HUMAINE.**

Volontairement je déborde et j'ajoute un **AVIS DÉFAVORABLE** aux projets sous-jacents ce seraient la piste du Crêt de Tallière sur les Karellis et liaison avec Albiez.

**\*STOP A L'EXTENSION DES DOMAINES SKIABLES, OUI A LA PRÉSERVATION DES ESPACES NATURELS SAUVAGES ET SENSIBLES. \* RESPECT DE LA MONTAGNE\***

Oui, je suis bien consciente de travailler grâce au tourisme, grâce à la station des Karellis, au sein de l'ESF en saison hivernale, oui mes enfants font du ski, oui je suis contente de bénéficier de l'existant... mais je serai encore plus sereine de voir que l'on saura prendre les bonnes décisions aux bons moments, pour de nouvelles orientations , de nouveaux projets adaptés et variés, respectueux de notre superbe patrimoine montagnard...

Nous sommes en 2020 ! Devoir de plus de clairvoyance !

Sabine PASQUIER - accompagnatrice en montagne - skieuse - habitante des Karellis

[Replier](#)

### Observation n°175 (Web)

👤 Par Maud von Rosenberg (Pasquier)

🕒 Déposée le 22 novembre 2020 à 15 h44

J'ai appris à skier aux Karellis il y a près de 40 ans, mes parents étant originaires de Montricher. Ayant joué dans ses ruelles quand ils étaient enfants, ils ont vu naître la station des Karellis. Mes enfants, mon mari et moi-même y profitons avec bonheur des joies du sport d'hiver. Je m'exprime donc en notre nom à tous les cinq.

A titre préliminaire, nous tenons à souligner que nous ne sommes généralement pas des « écolos invétérés », et déplorons le fait que d'aucuns, dans le cadre de cette consultation publique, tentent de décrédibiliser des arguments rationnels en étiquetant dédaigneusement leurs auteurs comme tels.

Nous sommes naturellement favorables au projet de remplacement du télésiège des Chaudannes, devenu obsolète.

Nous portons en revanche un avis très défavorable à l'arasement de la Pointe des Chaudannes, qui nous apparaît comme une aberration allant à l'encontre de toute démarche environnementale durable, de préservation de la biodiversité locale et des reliefs naturels. L'altération de la ligne paysagère des Aiguilles d'Arves et la destruction partielle de nos montagnes ne s'inscrivent pas dans le tourisme qu'incarment les Karellis en tant que station sociale, familiale et éco-responsable, et ne se justifie pas par le remplacement du télésiège des Chaudannes.

Ce projet d'ététer la Pointe des Chaudannes semble se justifier par une préparation à un hypothétique raccordement des Karellis avec Albiez, raccordement après trente ans de discussions n'est pas parvenu à approcher un semblant de consensus au sein des habitants de la commune de Montricher-Albanne. Sous couvert de modernisation d'un télésiège désuet, le projet surdimensionne l'aménagement de la Pointe des Chaudannes en préparation d'un déploiement de l'installation vers Albiez. Cette démarche douteuse dénature le caractère démocratique de cette consultation publique, et rend le dossier mis à l'enquête incomplet, incohérent et biaisé. En effet, toute allusion à la liaison entre les Karellis et Albiez y est opportunément passée sous silence.

Nous sommes donc favorables au remplacement du télésiège des Chaudannes en suivant des pistes de réflexions durables et responsables qui intègrent le nouveau télésiège dans l'environnement sans altérer les reliefs naturels. Nous sommes d'avis que tourisme durable dans lequel s'inscrivent les Karellis prône pour une meilleure prise en compte de l'urgence écologique et la préservation des écosystèmes et de la biodiversité.

[Replier](#)

### Observation n°174 (Web)

👤 Anonyme

🕒 Déposée le 22 novembre 2020 à 15 h28

J'ai appris à skier aux Karellis et c'est un domaine que je connais très bien.

Je me réjouie du remplacement du télésiège des Chaudannes, trop vieux, trop lent, à l'arrivée difficile!

J'accompagne les scolaires tout au long de la saison et je peux vous dire que c'est un télésiège qu'on évite.

Je pense qu'il n'est utilisé que lorsqu'il y a vraiment trop de monde ailleurs.

Lorsqu'on lit bien le projet en voit bien qu'il ne s'agit pas de raser la montagne mais seulement d'agrandir la gare d'arrivée à fin qu'elle soit plus fonctionnelle.

Félicitation pour ce changement

[Replier](#)

### Observation n°173 (Web)

👤 Par Fanette Valat

🕒 Déposée le 22 novembre 2020 à 15 h26

Si le référendum est détourné de son propos, il est impératif de préciser nos avis : le télésiège est obsolète, d'accord, changeons le. Mais en respectant l'écrin de cette montagne que nous aimons et qui accueille les touristes pour sa beauté. Si nous la défigurons au nom d'un profit à court terme, nous allons à l'encontre de tout ce en quoi nous croyons. Tous autant que nous sommes, chasseurs, randonneurs, professionnels du tourisme, nous allons nous ordre les doigts d'une décision prise sans mesure ni recul.

Protégeons la montagne car personne ne parle pour elle.

Non à sa destruction.

Non à la liaison avec Albiez !

Cordialement

Fanette VALAT

[Replier](#)

### Observation n°172 (Web)

👤 Par Alban Trivero

🕒 Déposée le 22 novembre 2020 à 15 h23

Je suis favorable au projet de changement de telesiège

### Observation n°171 (Web)

👤 Par Emmanuelle Chaix

🕒 Déposée le 22 novembre 2020 à 14 h58

Je suis favorable au remplacement du télésiège des Chaudannes au Karellis.

### Observation n°170 (Web)

👤 Par Francois ROVASIO

🕒 Déposée le 22 novembre 2020 à 14 h53

télésiège vieillissant et beaucoup trop lent, on arrive souvent congelé!

La gare d'arrivée nous permet de découvrir un spectacle magnifique mais il faut l'aménager pour mettre en valeur le décor en élargissant la superficie de la plateforme , et en signalant les divers accès aux pistes.

[Replier](#)

### Observation n°169 (Web)

👤 Par Bégoc Janig

🕒 Déposée le 22 novembre 2020 à 14 h47

Je suis totalement CONTRE la destruction de la pointe des Chaudannes.

Si'il est évident que des infrastructures en fin vie doivent être remplacées afin de garantir la sécurité et le confort des usagers, il me paraît tout aussi nécessaire de considérer le virage que le tourisme est en train d'amorcer en raisons des enjeux environnementaux actuels (qui constituent déjà, en soi, une grosse menace pour la montagne et ses écosystèmes). Au-delà des considérations pro ou anti "écolos" qui, à mon sens ne contribuent qu'à détourner très hypocritement le débat, la mairie ne devrait-elle pas réfléchir aux raisons qui, depuis les années 1970, conduisent les vacanciers à choisir une station familiale, de petite taille, fondée dans un esprit de partage des richesses ? La station n'aurait-elle pas tout à gagner en réfléchissant à ses origines, son histoire, aux idées qui ont orienté sa construction et en maintenant cette vocation sociale - qui consiste précisément à "prendre soin" - tout en l'orientant vers davantage de respect de l'environnement ? Si la question est économique (garantir le futur de la station et la pérennité des emplois qu'elles permet de créer) ne peut-on pas continuer à imaginer une économie différente, et précisément attractive par sa différence ? La mairie ne pense t-elle pas que le respect de la nature et de l'environnement, l'écoresponsabilité, peuvent également être "porteurs" économiquement, vecteurs d'une économie à réinventer et à promouvoir ? Pourquoi vouloir imiter les grosses stations au lieu de se saisir de cette spécificité sociale constitutive des Karellis et de continuer à la nourrir et à la faire grandir ?

[Replier](#)

### Observation n°168 (Web)

👤 Par pierre Herbin

🕒 Déposée le 22 novembre 2020 à 14 h41

Pas contre la modernisation télésiège des Chaudannes, mais pourquoi vouloir défigurer ce site sauvage de la pointe des Chaudannes.

D'autant qu'avec la tendance au réchauffement climatique, la rentabilité d'un tel investissement ( liaison avec Albiez semble hasardeuse

[Replier](#)

### Observation n°167 (Web)

👤 Anonyme

🕒 Déposée le 22 novembre 2020 à 14 h40

Je pour le changement du télésiège

[Replier](#)

### Apportez votre contribution

Déposer un avis sur le registre dématérialisé de cette enquête publique est simple, sécurisé et si vous le souhaitez anonyme.

Il vous reste **encore 1 jours**.

[Déposer une observation](#)

### Partagez sur les réseaux sociaux

l'adresse de ce registre numérique.



#### Prochaines permanences

▷ **Lundi 23 novembre 2020**

Mairie de Montricher-Albanne, 8h00 - 11h00

▷ **Lundi 23 novembre 2020**

Mairie d'Albiez-Montrond, 13h30 - 16h30

[Voir tout le calendrier](#)

Apportez votre contribution à cette enquête publique :

[Déposer une observation](#)

#### A propos

Ceci est la version dématérialisée de ou des registre(s) de l'enquête publique "LES KARELLIS : remplacement du télésiège des Chaudannes sur la station".

Retrouvez tous les registres dématérialisés d'enquête publique du département n°73 - Savoie

#### Plan du site

- Présentation
- Déroulement
- Documents de présentation
- Les observations
- Déposer une observation

#### Siège de l'enquête publique

**MAIRIE DE MONTRICHER-ALBANNE**

##### Adresse

161 rue de la Mairie  
Le Bochet  
73870 MONTRICHER-ALBANNE

[Voir les horaires d'ouverture](#)

#### Commissaire enquêteur(rice)

**Madame Nathalie GRYNOSZPAN**



Adresse  
Mairie de Montricher-Albanne  
161 rue de la Mairie  
Le Bochet  
73870 MONTRICHER-ALBANNE  
avec mention "Enquête publique - Remplacement du télésiège des Chaudannes"

## Observation n°177 (Web)

Anonyme

Déposée le 22 novembre 2020 à 16 h13

la question du remplacement du télésiège des chaudannes ne se pose pas :vétuste ,arrivé en fin de vie après plus de 30 ans de service ,il est nécessaire de le remplacer.donc OUI à un nouveau télésiège plus rapide.

par contre pourquoi le faire en changeant le tracé existant ,ce qui arasera la pointe de chaudannes et polluera la vue grandiose de nos montagnes: ce projet se sert du remplacement du TSD des chaudannes comme subterfuge pour avalider la liaison avec Albiez .NON à cette fourberie qui plus est serait plus onéreuse et donc plus dangereuse économiquement pour le devenir de la station.une gestion rigoureuse est synonyme de la préservation de l'emploi.

OUI pour préserver les caractéristiques singulières qui font l'attractivité de la station d des Karellis: plaisir de skier dans une nature préservée, ambiance familiale permise par une structure à échelle humaine (pas l'usine à skis) ,rapport qualité /prix remarquable.

donc NON quand au projet de TSD des chaudannes proposé qui remettrait inéluctablement en péril le statut de station familiale des Karellis.

[Présentation](#)[Déroulement](#)[Documents de présentation](#)[Les observations](#)[Déposer une observation](#)

## Les observations

### Observation n°187 (Web)

👤 Par David Laurent

🕒 Déposée le 22 novembre 2020 à 18 h06

Je suis pour un télésiège qui garde l'attractivité des touristes, mais aussi des "riverains du skis" comme moi. Je connais tellement de savoyards et d'isérois qui viennent aux karellis par choix du site. Un lieu sobre par ses pistes qui se fondent dans les forêts et des remontées qui permettent un débit à taille humaine. La station idéale ?

J'ai la chance d'avoir skier avec mon grand père sur le télésiège 2 places qui à l'époque était déjà obsolète. Lui qui fabriquait ses propres skis à toujours voulu une station pour que sa famille vive à la montagne et au village. Comme lui je suis pour la continuité de bons ouvrages et bons appareils. Les temps ont changés.... respecter la faune , la flore et les paysages de montagnes sont les souhaits de mes propres enfants. Alors écoutons nous , et tenez compte de ses avis inter generationels.

[Replier](#)

### Observation n°186 (Web)

👤 Par Florian Girard

🕒 Déposée le 22 novembre 2020 à 18 h04

Je suis favorable au remplacement de l'appareil de chaudannes Flo'

### Observation n°185 (Web)

👤 Anonyme

🕒 Déposée le 22 novembre 2020 à 17 h58

Le télésiège des Chaudannes a fait son temps; il est maintenant obsolète et surtout un peu trop lent. Le nouveau télésiège débrayable permettra d'aller plus vite et son arrivée plus haut aidera à mieux répartir les flux : autant d'avancées non négligeables.

Ce choix judicieux porté par nos élus et les techniciens des remontées a été mûrement réfléchi et je leur accorde à tous ma confiance la plus sereine.

[Replier](#)

### Observation n°184 (Web)

👤 Par Aurélien Julliard

🕒 Déposée le 22 novembre 2020 à 17 h46

Je suis pour le remplacement du télésiège vieillissant. Mais contre de le faire en contrepartie d'une destruction de la pointe des chaudannes. Et absolument contre de le faire pour une hypothétique liaison avec albiez qui n'a aucun sens et aucun intérêt.

[Replier](#)

### Observation n°183 (Web)

👤 Par Jean Luc ALBRIEUX

🕒 Déposée le 22 novembre 2020 à 17 h45

Bonjour

Je suis tout à fait favorable à la réalisation du télésiège des Chaudannes. Il apportera du débit aux skieurs qui pourront profiter pleinement des secteurs des Chamois et de la Tête d'Albiez.

Par contre, je reste farouchement opposé à la liaison avec Albiez, qui n'apporte aucune valeur ajoutée aux Karellis.

Quant à la création de la piste du Côté de Talière c'est un secteur hors piste relativement sécurisé l'hiver et qui permet surtout l'été d'avoir un espace naturel à deux pas de la station. C'est pourquoi je n'adhère pas non plus à ce projet.

Bien cordialement

Jean Luc Albrieux (Moniteur de ski, Accompagnateur montagne)

[Replier](#)

### Observation n°182 (Web)

👤 Par CLAUDE STORATH

🕒 Déposée le 22 novembre 2020 à 17 h44

Venant aux KARELLIS, je pense qu'il est grand temps de changer le télé siège des CHAUDANNES et je fais confiance à la municipalité et aux remontées mécaniques pour le choix proposé.

Cela permettra de mieux répartir les usagers sur le domaine.

Cela ira plus vite et cela permettra d'avoir une arrivée facilitée.

[Replier](#)

### Observation n°181 (Web)

👤 Anonyme

🕒 Déposée le 22 novembre 2020 à 17 h33

Je pense que le changement du télésiège existant des Chaudannes par un débrayable 6 places permettra aux skieurs des Karellis d'arriver rapidement au sommet du domaine et mettra en valeur le secteur des Chaudannes et des Arpents.

[Replier](#)

### Observation n°180 (Web)

👤 Par Annick Magnin

🕒 Déposée le 22 novembre 2020 à 17 h32

Je suis pour le remplacement du télésiège par un appareil plus performant mais contre une destruction supplémentaire de la montagne.

[Replier](#)

### Observation n°179 (Web)

👤 Anonyme

🕒 Déposée le 22 novembre 2020 à 17 h04

Très bonne nouvelle pour les Karellis. Le télésiège des Chaudannes 6 places débrayable permettra un accès de meilleure qualité, plus rapide au sommet de la station. Le débit sera aussi meilleur. C'est une plus-value indéniable pour la station.

[Replier](#)

### Observation n°178 (Web)

👤 Anonyme

🕒 Déposée le 22 novembre 2020 à 16 h47

Il me semble que c'est TRES MALHONNETE de nous demander si on est pour ou contre le remplacement du TS des Chaudannes alors qu'il s'agit de l'arasement d'un sommet pour installer une structure en vue de rallier Albiez sous couvert du changement du TS!!!! La confiance en nos élus est encore une fois mise à mal!

Pourquoi choisit-on telle station pour venir y passer des vacances? Elle doit correspondre à nos possibilités et à nos besoins? Les Karellis répondent à des critères importants pour beaucoup: le bon rapport qualité prix, sa petite taille qui fait qu'on se rencontre les uns les autres facilement, qu'on ne fait pas la queue aux TS , la nature où nous nous émerveillons dès qu'on voit un bambi, une marmotte, des fleurs incroyables etc...Bref je trouve que l'identité d'une station est importante et le bouche à oreilles fonctionne bien.

Le contexte du réchauffement de la planète nous interpelle, des pans de haute montagne tombent du côté de Chamonix, où ils sont obligés de consolider à grands frais les structures, ne faut-il pas en tenir compte avant de se lancer dans une extension coûteuse qui aura détruit un environnement qui ferait sans doute notre richesse de demain?

Ne nous leurrons pas l'habitat d'Albiez est plus attrayant que celui des Karellis, ce qui signifie qu'on vivra à Albiez et on skiera aux Karellis! Alors s'il faut changer simplement le matériel du TS OUI et si nous investissons pour un mieux pour les KARELLIS pensons plutôt à la poursuite de la rénovation de son habitat!

[Replier](#)[1](#) [2](#) [...](#) [19](#) [>>](#)

Apportez votre contribution à cette enquête publique :

[Déposer une observation](#)

### Apportez votre contribution

Déposer un avis sur le registre dématérialisé de cette enquête publique est simple, sécurisé et si vous le souhaitez anonyme.

Il vous reste **encore 1 jours**.

[Déposer une observation](#)

### Partagez sur les réseaux sociaux

l'adresse de ce registre numérique.

### Prochaines permanences

- 📅 **Lundi 23 novembre 2020**  
Mairie de Montricher-Albanne, 8h00 - 11h00
- 📅 **Lundi 23 novembre 2020**  
Mairie d'Albiez-Montrond, 13h30 - 16h30

[Voir tout le calendrier](#)

#### A propos

Ceci est la version dématérialisée du ou des registre(s) de l'enquête publique "LES KARELLIS : remplacement du télésiège des Chaudannes sur la station".

Retrouvez tous les registres dématérialisés d'enquête publique du département n°73 - Savoie

#### Plan du site

- Présentation
- Déroulement
- Documents de présentation
- Les observations
- Déposer une observation

#### Siège de l'enquête publique

MAIRIE DE MONTRICHER-ALBANNE

#### 📍 Adresse

161 rue de la Mairie  
Le Bochet  
73870 MONTRICHER-ALBANNE

[🕒 Voir les horaires d'ouverture](#)

#### Commissaire enquêteur(rice) Madame Nathalie GRYNSPAN

#### 📍 Adresse

Mairie de Montricher-Albanne  
161 rue de la Mairie  
Le Bochet  
73870 MONTRICHER-ALBANNE  
avec mention "Enquête publique - Remplacement du télésiège des Chaudannes"

[Présentation](#)[Déroulement](#)[Documents de présentation](#)[Les observations](#)[Déposer une observation](#)

## Les observations

### Observation n°191 (Web)

Par Brigitte RIVOIRA

Déposée le 22 novembre 2020 à 18 h51

Je suis contre ce projet

### Observation n°190 (Web)

Par sylvie dalla favera

Déposée le 22 novembre 2020 à 18 h48

je suis touriste depuis 20 ans . je suis d'accord pour que le télésiège des chaudannes sont remplacés mais je trouve que l'aménagement en détruisant une partie de la montagne est excessif car il va dénaturer cette partie sauvage de ce domaine si beau.

[Replier](#)

### Observation n°189 (Web)

Par Claude CARRAZ

Déposée le 22 novembre 2020 à 18 h18

OUI, le changement du Télésiège des Chaudannes est indispensable pour assurer l'amélioration du flux des skieurs, leur confort, la rapidité, la sécurité, avec une gare d'arrivée adaptée, avec vue panoramique.

[Replier](#)

### Observation n°188 (Web)

Par Chantal Julliard

Déposée le 22 novembre 2020 à 18 h16

Je suis pour le remplacement du télésiège des chaudannes mais farouchement contre la destruction de la montagne ainsi que la liaison avec Albiez qui a mon avis n apportera rien à la station des Karellis

[Replier](#)

### Observation n°187 (Web)

Par David Laurent

Déposée le 22 novembre 2020 à 18 h06

Je suis pour un télésiège qui garde l'attractivité des touristes, mais aussi des "riverains du skis" comme moi. Je connais tellement de savoyards et d'iserois qui viennent aux karellis par choix du site. Un lieu sobre par ses pistes qui se fondent dans les forêts et des remontées qui permettent un débit à taille

[Lire plus](#)

### Observation n°186 (Web)

Par Florian Girard

Déposée le 22 novembre 2020 à 18 h04

Je suis favorable au remplacement de l'appareil de chaudannes Flo'

### Observation n°185 (Web)

Anonyme

Déposée le 22 novembre 2020 à 17 h58

Le télésiège des Chaudannes a fait son temps; il est maintenant obsolète et surtout un peu trop lent. Le nouveau télésiège débrayable permettra d'aller plus vite et son arrivée plus haut aidera à mieux répartir les flux : autant d'avancées non négligeables.

[Lire plus](#)

### Observation n°184 (Web)

Par Aurélien Julliard

Déposée le 22 novembre 2020 à 17 h46

Je suis pour le remplacement du télésiège vieillissant. Mais contre de le faire en contrepartie d une destruction de la pointe des chaudannes. Et absolument contre de le faire pour une hypothétique liaison avec albiez qui n a aucun sens et aucun intérêt.

[Lire plus](#)

### Observation n°183 (Web)

Par Jean Luc ALBRIEUX

Déposée le 22 novembre 2020 à 17 h45

Bonjour

Je suis tout a fait favorable à la réalisation du télésiège des Chaudannes. Il apportera du débit aux skieurs qui pourront profiter pleinement des secteurs des Chamois et de la Tête d'Albiez.

[Lire plus](#)

### Observation n°182 (Web)

Par CLAUDE STORATH

Déposée le 22 novembre 2020 à 17 h44

Venant aux KARELLIS, je pense qu'il est grand temps de changer le télé siège des CHAUDANNES et je fais confiance à la municipalité et aux remontées mécaniques pour le choix proposé. Cela permettra de mieux répartir les usagers sur le domaine.

[Lire plus](#)

<< 1 2 3 ... 21 >>

Apportez votre contribution à cette enquête publique :

[Déposer une observation](#)

#### Apportez votre contribution

Déposer un avis sur le registre dématérialisé de cette enquête publique est simple, sécurisé et si vous le souhaitez anonyme.

Il vous reste **encore 1 jours**.

[Déposer une observation](#)

#### Partagez sur les réseaux sociaux

L'adresse de ce registre numérique.

#### Prochaines permanences

- > **Lundi 23 novembre 2020**  
Mairie de Montricher-Albanne, 8h00 - 11h00
- > **Lundi 23 novembre 2020**  
Mairie d'Albiez-Montrond, 13h30 - 16h30

[Voir tout le calendrier](#)

#### A propos

Ceci est la version dématérialisée de ou des registre(s) de l'enquête publique "LES KARELLIS : remplacement du télésiège des Chaudannes sur la station".

Retrouvez tous les registres dématérialisés d'enquête publique du département n°73 - Savoie

#### Plan du site

- Présentation
- Déroulement
- Documents de présentation
- Les observations
- Déposer une observation

#### Siège de l'enquête publique

MAIRIE DE MONTRICHER-ALBANNE

Adresse  
161 rue de la Mairie  
Le Bochet  
73870 MONTRICHER-ALBANNE

🕒 Voir les horaires d'ouverture

#### Commissaire enquêteur(rice) Madame Nathalie GRYNSPAN

Adresse  
Mairie de Montricher-Albanne  
161 rue de la Mairie  
Le Bochet  
73870 MONTRICHER-ALBANNE  
avec mention "Enquête publique - Remplacement du télésiège des Chaudannes"

[Présentation](#)[Déroulement](#)[Documents de présentation](#)[Les observations](#)[Déposer une observation](#)

## Les observations

### Observation n°201 (Web)

👤 Anonyme

🕒 Déposée le 22 novembre 2020 à 20 h19

Je suis contre le projet qui aura des effets dévastateurs sur les crêtes et la pointe des Chaudannes et qui s'inscrit dans un projet plus global de liaison Albiez-Karellis qui ne dit pas son nom.

[Replier](#)

### Observation n°200 (Web)

👤 Anonyme

🕒 Déposée le 22 novembre 2020 à 20 h18

Le parc de remontées mécaniques français est amplement suffisant et la commune d'Albiez, que je connais bien, a tout intérêt à développer une offre touristique alternative plus en phase avec le milieu naturel conformément à l'attente grandissante des citoyens, plutôt que de parier sur cette fuite en avant énergétique et destructrice. Les élus et décideurs, dont je fais parti, s'ils ne prennent pas l'urgence écologique à sa juste mesure, devront répondre de leurs choix face aux générations futures. La période que nous traversons devrait nous montrer que les choix économiques ne doivent plus primer sur la gestion des espaces naturels. En espérant que le bon sens l'emporte avant qu'il ne soit trop tard...

[Replier](#)

### Observation n°199 (Web)

👤 Anonyme

🕒 Déposée le 22 novembre 2020 à 20 h09

Tous les scénarios de changement climatiques qui tombent un à un sont pires que ce que les experts prévoyaient. Ainsi, si nous ne changeons pas dès demain nos activités nous pourrions atteindre +7 degrés d'ici la fin du siècle titrait le journal le monde. Autant dire une planète invivable. Car 7 degrés c'est une moyenne et sachant qu'au dessus des océans la moyenne est de 17 degrés, ça signifierait + 15 degrés chez nous en France ! Est ce donc raisonnable dans ce contexte de raser une forêt, de construire un nouveau télésiège pour gagner quelques mètres et quelques minutes pour une clientèle privilégiée ( moins de 10% de la population part aux sports d'hiver )? Est ce raisonnable de contribuer à condamner toute vie sur Terre pour quelques minutes ? Et tout ça pour quelques années au mieux ? Avant tout projet personnel ou collectif, il est plus qu'important aujourd'hui de se poser la question : est ce que j'en ai vraiment besoin ? est ce que je peux m'en passer ? et enfin ne puis je pas faire autrement ? Aucun expert ne s'est trompé sur le changement climatique en cours malgré tous les détracteurs d'il y a 20 ans. Pourquoi ne pas les écouter et comprendre que l'on va définitivement au désastre avec de tels projets ? et quand je parle de désastre ce n'est pas en 2100 ! Puisqu'en 2100 il n'y aura déjà plus rien ! le désastre est déjà en cours puisque selon ces mêmes experts et le même article du journal le monde, les 20 prochaines sont déjà jouées et nous n'éviterons pas un réchauffement certain ! D'ailleurs aujourd'hui, dimanche 22 novembre 2020, la station de Val Thorens ( qui devrait être une des seules encore à ouvrir en France dans 10 ans ) n'a pas ouvert ses portes, non pas à cause du Covid, mais par manque de neige et la météo des jours à venir ne laisse pas beaucoup d'espoir avant un certain temps.

[Replier](#)

### Observation n°198 (Web)

👤 Par Nino Di bartolomeo

🕒 Déposée le 22 novembre 2020 à 20 h08

Oui au changement du télésiège.

NON à la mutilation de la montagne !

### Observation n°197 (Web)

👤 Anonyme

🕒 Déposée le 22 novembre 2020 à 19 h19

Quelle chance nous avons, donner notre avis sur un projet, ce qui n'est pas courant de nos jours. Merci ! Pour ma part, le remplacement du télésiège des Chaudannes est inévitable à court terme. Quant à son implantation, un compromis doit être trouvé pour satisfaire tout le monde... Comment ne pas froisser une poignée d'écolos égoïstes, de vieux clients qui veulent garder leur station intacte, et des habitants conscients de pouvoir rester au pays grâce au tourisme...

Nous faisons donc confiance aux décideurs qui veulent le bien-être de tout le monde dans une station qui se doit d'évoluer.

[Replier](#)

### Observation n°196 (Web)

👤 Par SANDRINE MOREAU

🕒 Déposée le 22 novembre 2020 à 19 h17

Merci de ne pas dénaturer notre montagne. Le remplacement du télésiège est certes nécessaire mais pas la liaison et encore moins le fait de raser la montagne !

Quelle est cette course inutile vers les sommets, toujours plus haut pour trouver de la neige ???

Gardons l'objectif de la sécurité et ne mettons pas en péril l'environnement sain de nos montagnes !

sandrine MOREAU

[Replier](#)

### Observation n°195 (Web)

👤 Anonyme

🕒 Déposée le 22 novembre 2020 à 19 h12

Je suis favorable au changement du télésiège des Chaudannes. Le télésiège existant est vieillissant et étant un pince-fixes il mérite de devenir débrayable pour un confort accru des skieurs qui ne passeront pas 20 min pour monter aux Chaudannes. Toute station petite ou grande mérite un engagement dans du matériel moderne pour une efficacité optimale du flux des skieurs. Il est nécessaire de changer quelque peu le lieu d'arrivée car un débrayable prend plus de place. Contrairement à ce que certains disent l'environnement n'est pas aussi impacté que l'on pourrait le croire : la butte est déplacée et non complètement arrasée. Allez jeter un œil dans toutes les autres stations qui vont de l'avant. Ce n'est qu'un changement de télésiège. Pour que la montagne puisse faire vivre économiquement et sereinement de nombreuses personnes pour un tourisme 4 saisons y compris l'hiver !

[Replier](#)

### Observation n°194 (Web)

👤 Par Roland OTTENIO

🕒 Déposée le 22 novembre 2020 à 18 h56

Bonjour,

Je vis à Albanne, je marche sur ce territoire toute l'année. Je skie quand c'est possible.

Voici donc ma contribution après examen du dossier.

Je suis d'ACCORD pour le remplacement du télésiège des Chaudannes obsolète.

Je suis d'accord pour le renommer "POUDLARD Express". S'il faut qu'il soit Express, autant qu'il soit également magique.

Par contre, je suis OPPOSÉ à la solution retenue par les Remontées Mécaniques et la Mairie pour la gare amont qui scalpe la pointe des Chaudannes pour toutes les raisons déjà évoquées dans cette enquête par de nombreux-euses contributeurs-trices, notamment par les associations La Harde et Vivre et Agir en Maurienne.

Je me permets, par une esquisse en pièce jointe, de démontrer que la solution 3 est viable même avec un télésiège débrayable tout en restant à la même altitude et dans le même axe. Avec, en prime, la protection au vent qu'apporte la crête sauvegardée.

Les Remontées Mécaniques veulent une arrivée à plus de 2 500m (2 505 précisément, +20m) pour une annonce commerciale ? L'argument repris par certains de se voir offrir le paysage à l'arrivée est une autre fanfaronnade. Surtout si pour cette vue, il faut abattre, réduire, asservir notre fière pointe des Chaudannes soumise à la cupidité et à l'orgueil de quelques humains. Elle qui a mis des millions d'années à se dresser, bien avant notre présence, avec ses flyschs impressionnants, visibles justement à l'endroit prévu pour être dynamités.

En réalité, que verra-t-on en premier sur la plateforme d'arrivée : la gare amont de "l'ORIENT Express" ! Et oui, pour Albiez nous sommes à l'est. Avec en fond sonore, le bruit des deux moteurs puisque ceux-ci seront placés là-haut.

C'est vrai que ça gâche un peu l'ambiance !

Aux Karellis, on vous offre déjà le même paysage depuis le sommet de la Tête d'Albiez, piste de la Rama avec une vue superbe sur la pointe d'Émy, la Grande Chible en arrière plan et tout le reste, sur un parcours qui suit la crête ! Je joins également une photo. Vous verrez c'est beau, comme dit Coluche. Surtout sans la présence de remontées mécaniques dans ce magnifique versant d'Albiez !

Le projet déposé à l'enquête publique est bizarre comme beaucoup l'on fait remarquer. J'en veux pour preuve le visuel, en tête de cette enquête dématérialisée, présent aussi dans le dossier et qui ne correspond pas au plan d'aménagement de la gare amont. Il y a aussi le planning qui précise que la mise en service est prévue pour le mois de décembre 2020 (?). Il y a aussi le projet UTN liaison Albiez/Karellis, présenté en 2017 qui ne figure pas dans la liste des autres projets et aménagements connus. Et caetera ... Soit il s'agit d'erreurs, soit plus vraisemblablement d'insincérités comme l'a joliment écrit quelqu'un dans cette enquête. Des éléments sans doute récupérés dans d'autres dossiers ?

1ère hypothèse : Il s'agit d'erreurs.

Le plan de la gare amont n'est pas le bon, comme le reste aussi, auquel cas l'objet de cette enquête est nul et, accessoirement, le projet démontre le peu de sérieux de ses auteurs pour présenter un projet réaliste à la population. Je pense que dans un dossier d'enquête publique, chaque pièce ne doit pas contredire la précédente.

Je demande poliment à Mme le Commissaire-enquêteur de fournir une réponse argumentée et juridique sur la validité de cette enquête au sujet des erreurs du dossier.

2ème hypothèse : Il s'agit plus simplement d'une tromperie en quelque sorte.

Je pense que la décollation des Chaudannes pour y mettre la gare amont ne sert que le projet de liaison avec Albiez. Ce qui veut dire qu'on saucissonne le projet UTN. Le projet présenté à l'enquête publique n'est qu'une partie du projet liaison Albiez/Karellis (voir le dossier UTN) auquel cas, les responsables des Remontées Mécaniques et de la Mairie nous prennent pour des gogos en camouflant leur véritable motivation pour décapiter la pointe des Chaudannes. Je rappelle : 15 m de haut (immeuble de 5 étages) sur 6800 m2 (terrain de foot), soit 27 247 m3 (en fait 239 bus). Ceci pour implanter les DEUX gares d'arrivée de DEUX télésièges dont celui d'Albiez qui a déjà fait l'objet de réserves sévères par les Services de l'État lors de l'instruction du dossier du SCOT.

Je demande poliment à Mme le Commissaire-enquêteur de fournir une réponse argumentée et juridique à propos de ce saucissonnage.

De plus, les auteurs du dossier ne précisent pas à la population qui paiera cette décapitation si la Régie fait défaut. Seront-nous dans la même situation qu'Albiez ? Nous sommes en droit d'avoir ces réponses en pleine pandémie qui impacte fortement le secteur touristique.

La même enquête publique se déroule en même temps à Albiez avec le même sujet de remplacement du télésiège des Chaudannes. Le dossier précise que le projet se situe uniquement sur le territoire de la commune de Montricher-Albanne. C'est faux puisque les terrassements impactent la pointe qui appartient aussi à Albiez. Mais il n'y a pas de plan parcellaire dans ce dossier. Le maire d'Albiez sera destinataire des conclusions de l'enquête. Si celle-ci est positive, il pourra arguer que l'implantation de son télésiège a déjà reçu l'approbation tacite de cette enquête publique.

Je demande poliment à Mme le Commissaire-enquêteur de fournir une réponse argumentée et juridique à propos de ce levier de manœuvre mis dans le dossier des Remontées Mécaniques et de la mairie.

À mon avis, ce seul élément suffirait à rendre irrégulière cette enquête.

Merci de votre attention.

#### Document joints

📎 Document n°1 📎 Document n°2

[Replier](#)

### Observation n°193 (Web)

👤 Anonyme

🕒 Déposée le 22 novembre 2020 à 18 h53

je suis favorable au projet. Le remplacement de ce vieux TS est une nécessité largement argumentée dans les observations précédentes.

De fait la gare d'amont s'impose devant l'abandon des 4 autres variantes.

[Lire plus](#)

### Observation n°192 (Web)

👤 Par alain ribet

🕒 Déposée le 22 novembre 2020 à 18 h52

je viens en vacances depuis de très nombreuses années sur montricher. Biensur qu'il faut remplacer le télésiège des chaudannes mais l'aménagement prévu va complètement gâcher le coté authentique de cette partie de la station . Je suis donc défavorable à ce projet.

[Replier](#)

1 2 ... 21 >>

Apportez votre contribution à cette enquête publique :

[Déposer une observation](#)

#### Apportez votre contribution

Déposer un avis sur le registre dématérialisé de cette enquête publique est simple, sécurisé et si vous le souhaitez anonyme.

Il vous reste **encore 1 jours**.

[Déposer une observation](#)

#### Partagez sur les réseaux sociaux

l'adresse de ce registre numérique.



#### Prochaines permanences

📅 **Lundi 23 novembre 2020**  
Mairie de Montricher-Albanne, 8h00 - 11h00

📅 **Lundi 23 novembre 2020**  
Mairie d'Albiez-Montrond, 13h30 - 16h30

[Voir tout le calendrier](#)